

# Restitution de l'audit patrimonial

« Conditions et moyens d'une meilleure valorisation des patrimoines historiques, culturels, naturels et agricoles de l'ouest versaillais »

Auditeur et responsable de l'intégration : Cyrille Cobert

Commanditaires : Sites & Monuments, Yvelines Environnement

Opération réalisée dans le cadre de son stage de fin d'études à AgroParisTech

Maîtres de stage : Julien Lacaze, Catherine Lecomte

Enseignant référent : Ambroise de Montbel

Lundi 10 octobre 2022

Chapelle Saint-Nicolas de Rennemoulin

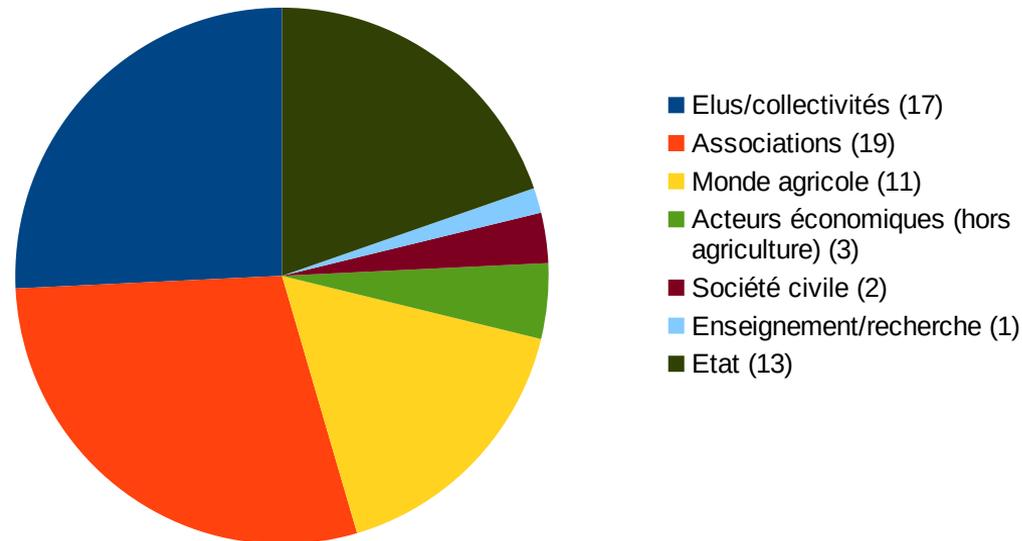
# Contexte et objectif de l'audit patrimonial

- Sites & Monuments et Yvelines Environnement s'intéressent de longue date à l'avenir de l'ouest versaillais, espace aux innombrables enjeux et à l'histoire complexe.
- Des protections patrimoniales existent, mais aucune ne semble pleinement satisfaisante.
- Pour pallier cet état de fait, ces associations ont publié en 2012 un manifeste, « Versailles, une nature à reconquérir ».
- Elles y prônent l'idée d'un parc naturel régional (PNR) qui conférerait, selon elles, un cadre juridique adapté à la préservation de cette entité rurale subissant de nombreuses pressions et à la prise en compte de logiques patrimoniales, comme les différentes emprises versaillaises.
- Désireuses d'approfondir leur réflexion et d'y associer les divers acteurs concernés, elles ont fait le choix de commanditer cet audit patrimonial sur les « conditions et moyens d'une meilleure valorisation des patrimoines historiques, culturels, naturels et agricoles de l'ouest versaillais ».

# L'audit patrimonial

- Procédure d'exploration et de mobilisation stratégiques pour un problème complexe et multi-acteurs.
- 66 audits ont été réalisés (130 heures d'audit).

Part des personnes auditées par catégorie



# La grille IDPA

- Il s'agit de la grille stratégique utilisée en entretien.
- Elle est composée de quatre registres :
  - Identification de la situation, des acteurs, des problèmes
  - Diagnostic des actions engagées
  - Prospective : scénarios
  - Actions proposées, et chemin de changement

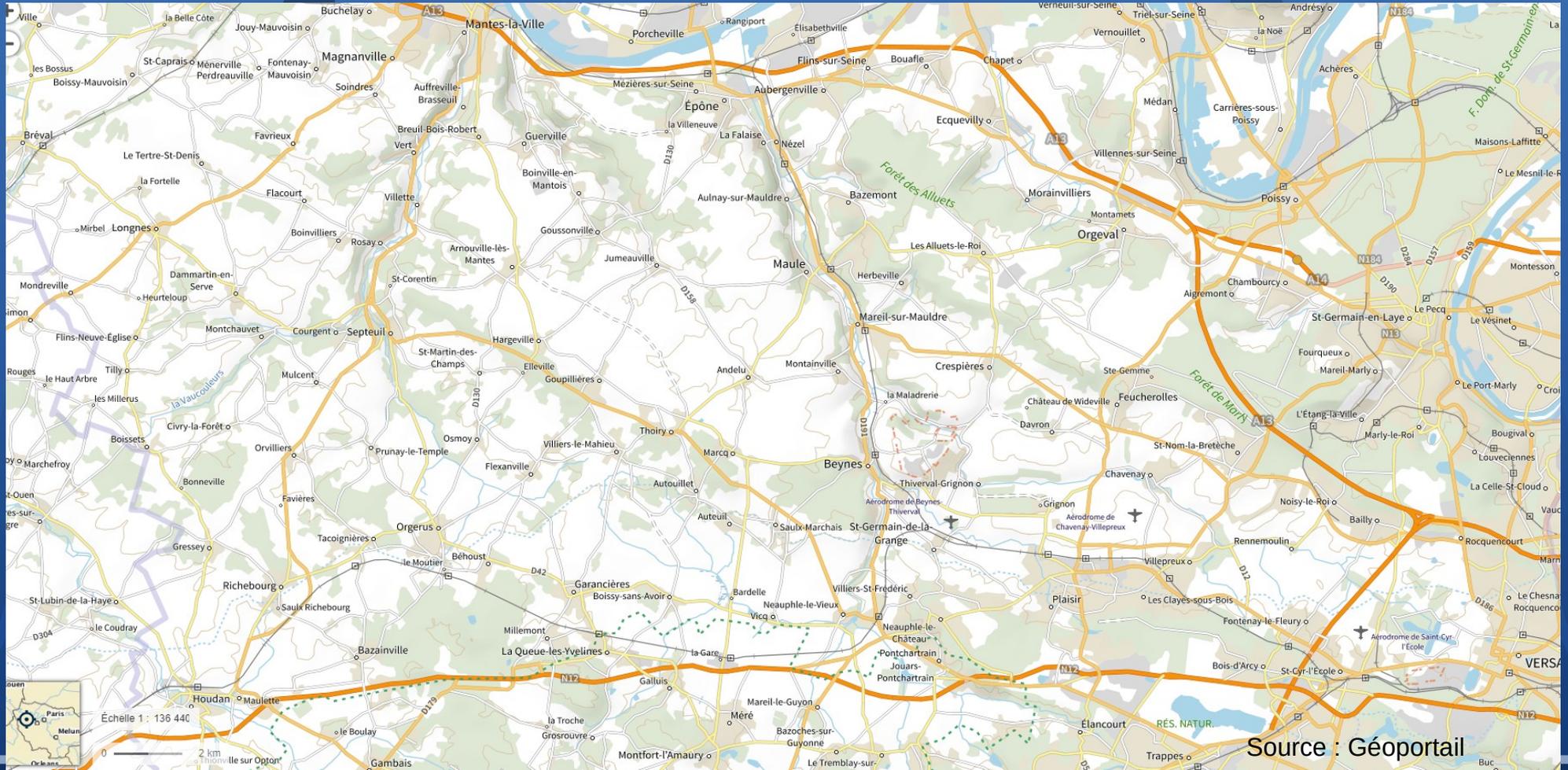
# Cinq règles déontologiques

- La participation à l'audit patrimonial est libre et volontaire.
- Les propos des acteurs sont tenus confidentiels.
- Il n'y a pas d'engagement dans l'action, ni de la part des commanditaires, ni de l'auditeur, ni des personnes auditées.
- L'auditeur est responsable de l'intégration des propos.
- Les documents résultant de l'audit sont la propriété des commanditaires qui en gèrent leur éventuelle diffusion.

# Qualification des résultats

- L'objectif de cette séance de restitution est la recherche avec les personnes auditées de la meilleure intégration possible de toutes les dimensions du problème et de l'action à mener, pour en améliorer la fiabilité et la légitimité.
- Après la présentation des résultats, chaque personne auditée sera invitée à les qualifier, en répondant aux trois questions suivantes :
  - Vous retrouvez-vous dans ce qui a été présenté ?
  - Avez-vous des points à ajouter pour améliorer et/ou enrichir cette intégration ?
  - La synthèse proposée de toutes les dimensions en jeu dans le problème et ses voies de solution vous paraît-elle honnête et fiable ?

# L'ouest versaillais, territoire de l'audit patrimonial



Identification de la situation, des  
acteurs, des problèmes

**Un espace aux multiples qualités  
subissant les pressions liées à  
l'extension de la métropole  
parisienne**

## Identification de la situation, des acteurs, des problèmes

- Qualités
- Entités
- Acteurs concernés
- Problèmes
- Problème des problèmes

## L'ouest versaillais, un espace à vocation agricole

- Des étendues céréalières de plus ou moins grande surface ; peu d'élevage
- Des initiatives de plus en plus nombreuses de maraîchage, d'horticulture, d'arboriculture, d'agriculture raisonnée ou biologique.
- Une Plaine de la recherche agricole et horticole, tradition qui tend à disparaître avec le déménagement ou la fermeture de plusieurs de ces institutions.
  - école nationale supérieure d'agronomie de Grignon devenue, après fusions, AgroParisTech
  - école nationale supérieure d'horticulture de Versailles
  - école Le Nôtre à Villepreux
  - INRAE
  - Secobra Recherches
  - Activités de recherche indépendantes

# Une nature bien présente

- Un écrin forestier autour de Versailles
- Des forêts éparses plus à l'ouest
  - forêt de Sainte-Apolline à Plaisir
  - zones boisées de la ride de Thoiry et du plateau des Alluets
  - forêt de Beynes, reconnue pour sa grande diversité de champignons
- Des prairies calcicoles présentant une biodiversité remarquable
- Des zones humides à davantage protéger
- Des sites géologiques d'importance mondiale (la Falunière à Grignon et la ferme de l'Orme à Beynes, marqueurs du Lutécien)



Paysage de l'ouest versaillais, une « mosaïque paysagère », ici en chemin entre Mareil-sur-Mauldre et Crespières

# Un territoire rural ou périurbain ?

- Territoire rural à l'ouest de la Mauldre
- La question est davantage débattue à l'est.
- Un patrimoine rural omniprésent (église, lavoir, auberges, fêtes locales...)
- Le recensement de 2019 (INSEE) peut plaider en faveur du rural :
  - Rennemoulin : 110 hab.
  - Herbeville : 247 hab.
  - Thiverval-Grignon : 1189 hab.
- Mais, dans le même temps :
  - Noisy-le-Roi : 7635 hab.
  - Fontenay-le-Fleury : 13466 hab.
  - Plaisir : 30950 hab.



Deux images de Villepreux

# Une démographie dynamique, et une sociologie particulière

- Dans leur grande majorité, les communes de l'ouest versaillais connaissent un accroissement démographique notable, bien supérieur à la moyenne départementale ou régionale.
- D'une population rurale à une autre majoritairement « néorurale », travaillant en dehors du territoire
- Un contraste sociologique sud/nord qui tend à se réduire, et qui s'est longtemps traduit dans le champ politique (mairies communistes à Saint-Cyr-l'École et Fontenay-le-Fleury)

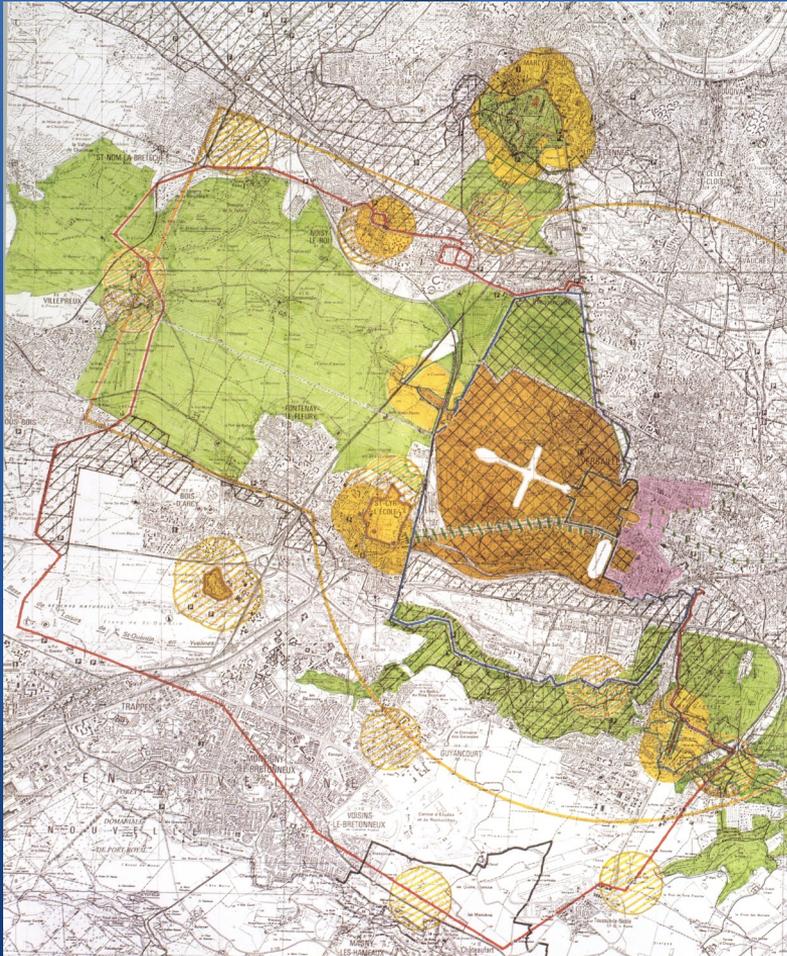
	Commune	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018	Progression (%)
Est Mauldre	Bailly	1191	1885	3679	4145	4094	3975	3886	3615	203,53
	Chavenay	614	1442	1629	1727	1752	1851	1855	1791	191,69
	Plaisir	6869	21259	22593	25877	31045	30773	31342	31013	351,49
Vallée de la Mauldre	Beynes	1571	5501	7593	7445	7200	7577	7583	7651	387,01
	Mareil sur Mauldre	325	425	1648	1804	1760	1737	1741	1685	418,46
Ouest Mauldre	Arnouville-lès-Mantes	450	508	551	699	742	827	900	941	109,11
	Goussonville	232	256	362	466	557	600	613	625	169,4

Ensemble	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018	Progression (%)
Yvelines	854382	1082255	1196111	1307150	1354304	1406053	1418484	1448207	69,5
Île de France	9248631	9878565	10073059	10660554	10952011	11659260	11959807	12262544	32,59

## Un territoire d'une extrême richesse historique

- Tous les acteurs parlent du Château de Versailles : sous la monarchie, mais également au-delà, histoire présidentielle avec le Parlement qui y est réuni en congrès, l'omniprésence du Général de Gaulle, la Lanterne et, jusqu'en 2009, Marly domaine présidentiel.
- Histoire antique et médiévale (vallée de la Mauldre, guerre de Cent ans)
- Les Gondi, proches de Catherine de Médicis, installés à Noisy et à Villepreux, Henri IV y a envoyé Louis XIII alors que la peste sévissait à Saint-Germain-en-Laye => Il a découvert la Plaine de Versailles (nom anachronique).
- Maison d'éducation de Madame de Maintenon, à Saint-Cyr-l'École
- Histoire militaire (système Séré de Rivières avec le fort du Trou d'Enfer, les batteries de Noisy, de Saint-Cyr ; école militaire de Saint-Cyr), forte concentration de terrains militaires (Satory, camp de Frileuse à Beynes).
- Histoire de l'aviation (essais de Santos Dumont à l'aérodrome de Saint-Cyr, institut aérotechnique à Saint-Cyr-l'École... Mais aussi les aérodromes de Chavenay-Villepreux et Thiverval-Beynes.
- Tournage de films, lieu de résidence privilégié d'acteurs ou chanteurs (Bourvil, Georges Brassens...)

## Un territoire marqué à l'est par de nombreuses protections autour du Château (1/2)



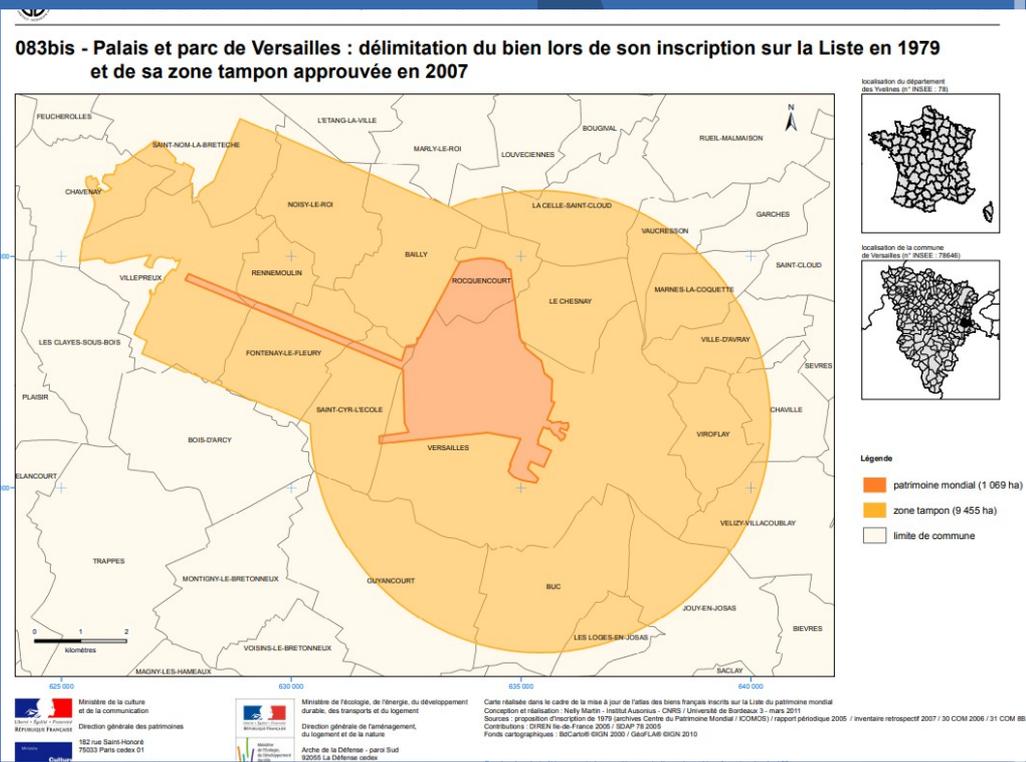
- 1906 : classement domaine de Versailles au titre des Monuments Historiques
- 1964 : loi Malraux : le « trou de serrure » soumet à avis conforme de l'ABF tout projet dans un périmètre de 5 km autour du Château et prolongé dans la perspective.
- 1979 : inscription du domaine de Versailles et de l'allée de Villepreux au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- 2000 : classement d'une partie de la Plaine de Versailles au titre des sites
- 2007 : approbation par l'UNESCO de la zone tampon

Une mosaïque de protections autour du Château de Versailles  
(source : Versalia, *Plaidoyer pour une renaissance du Grand Parc du château de Versailles*, Julien Lacaze)

## Un territoire marqué à l'est par de nombreuses protections autour du Château (2/2)



Délimitations du site classé (Source : APEBN)



Zone tampon délimitée par l'UNESCO, combinant le « trou de serrure » et le site classé (Source : UNESCO)

## La « Plaine de Versailles »

- Pour tous les acteurs audités, l'ouest versaillais se traduit par l'expression « Plaine de Versailles ». Mais tous n'en ont pas la même vision.
- La dénomination est commune, mais recouvre des entités différentes

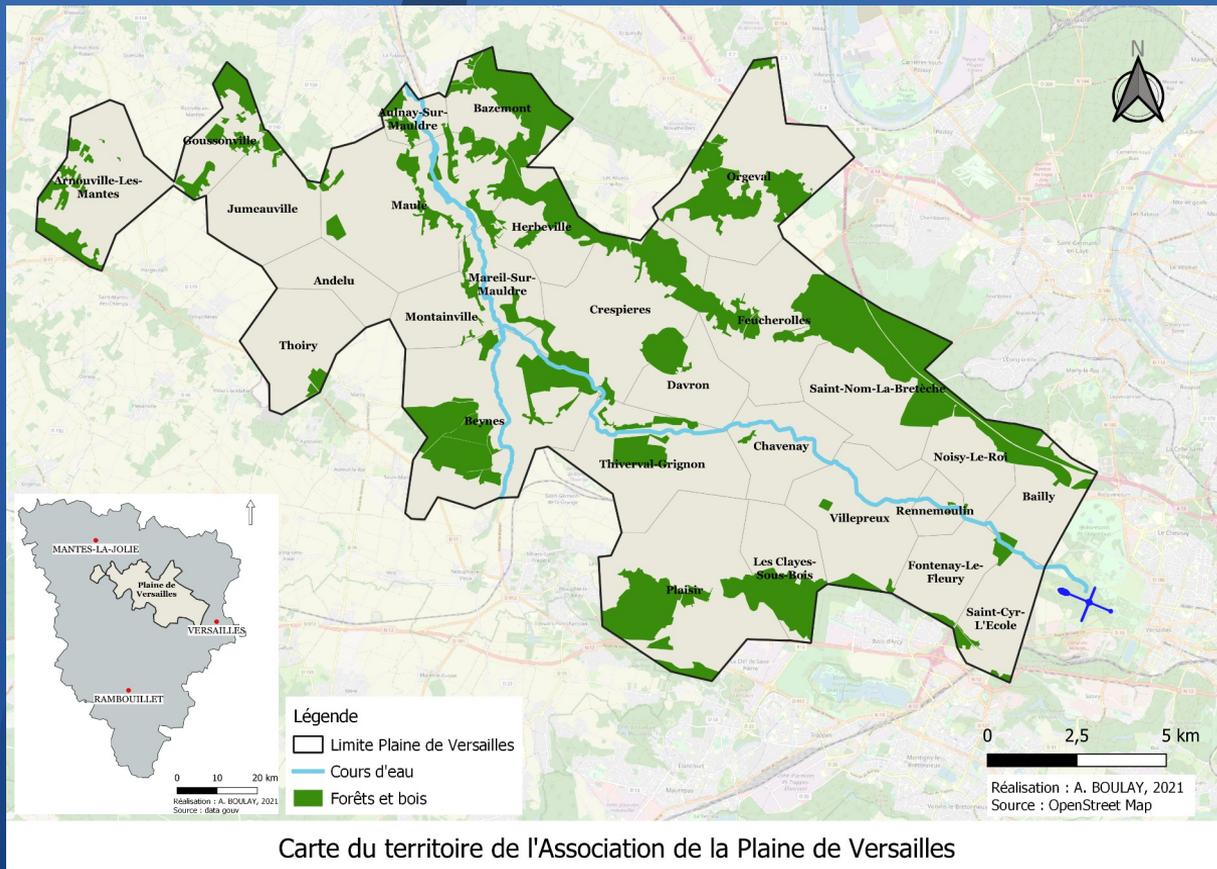
Elle peut être définie sous différents angles à partir du Château de Versailles.

- Angle **paysager** : la Plaine de Versailles constitue la perspective monumentale du Château.
- Angle **historique** : la partie ouest du Grand Parc des chasses, clôturé en 1683, et ses cinq allées : « la main du Roi »
- Angle **hydrologique** : le Ru de Gally est le débouché du Grand Canal, et servait autrefois d'égout à ciel ouvert pour le Château.



Pierre Patel, *Vue du château et des jardins de Versailles*, 1668

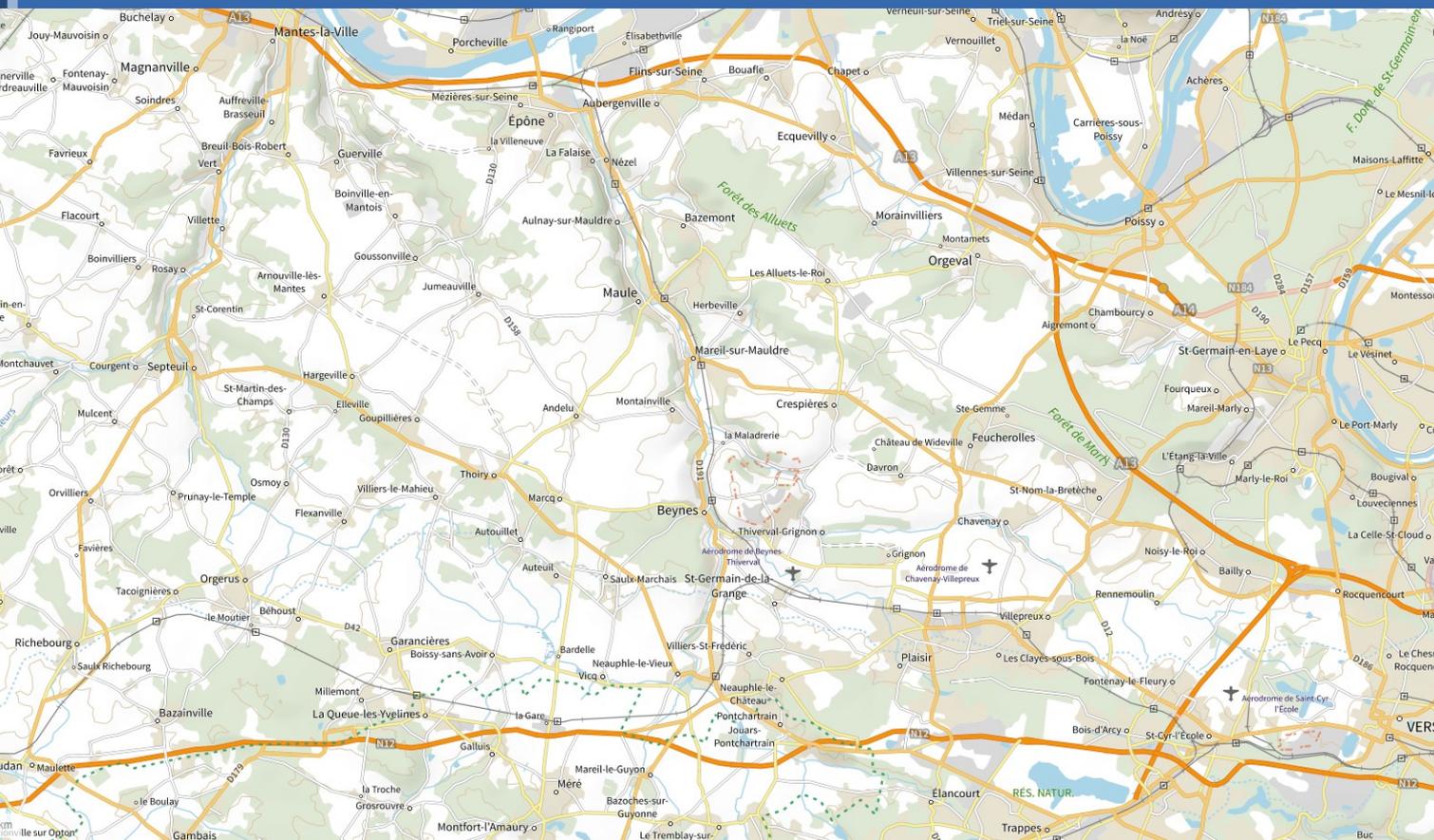
# Elle peut être assimilée au territoire de l'APPVPA.



Carte du territoire de l'Association de la Plaine de Versailles

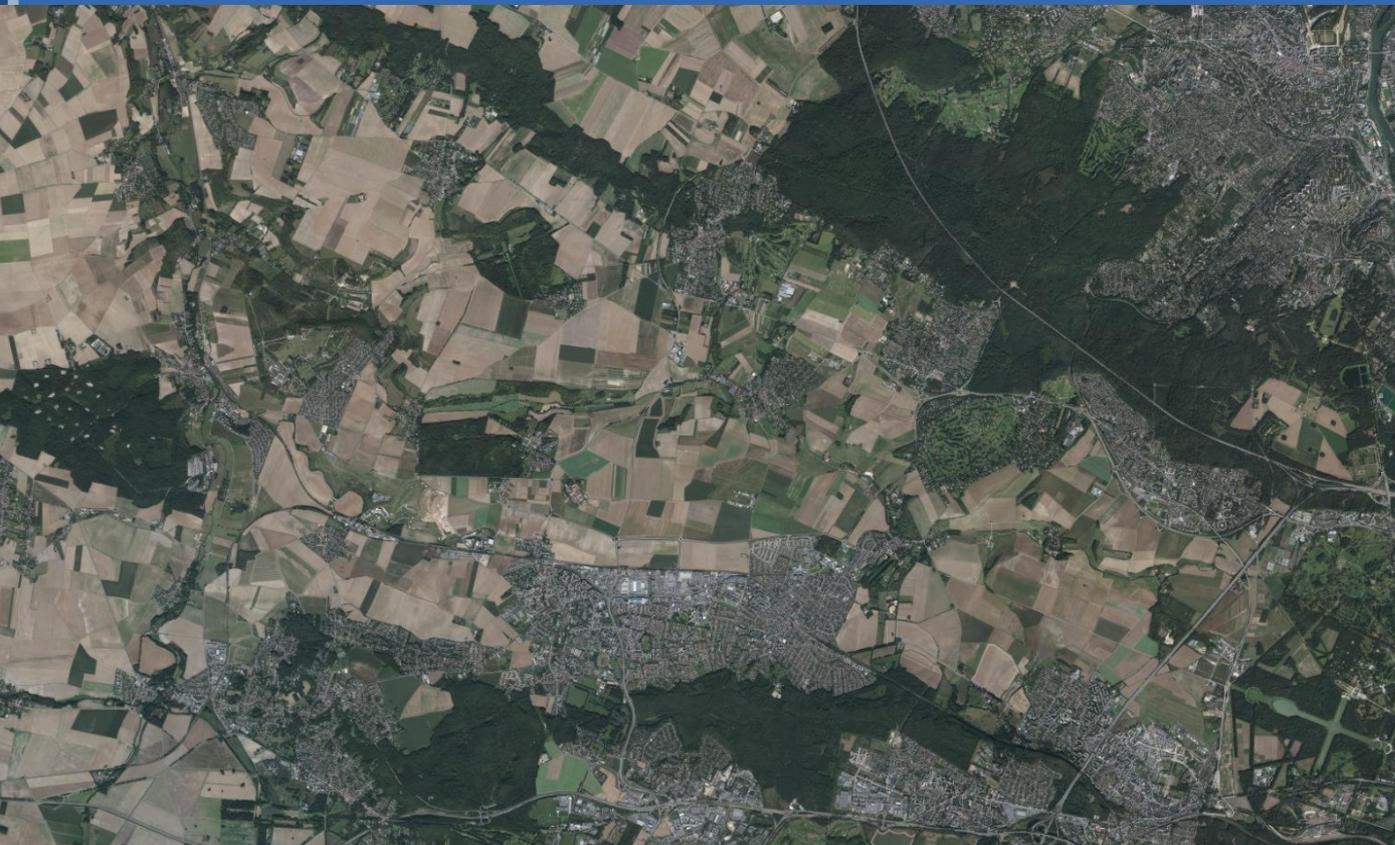
- Souvent considéré comme assez cohérent compte-tenu d'une relative homogénéité de caractéristiques
- Pour certains, il pourrait être étendu.
- Le Plateau des Alluets est souvent vu comme faisant partie intégrante de la Plaine de Versailles, mais dissocié dans le nom de l'association.

## Certains rappellent l'existence d'une zone naturelle d'équilibre de la Plaine de Versailles.



- Définie par le Conseil régional d'Île-de-France en 1975
- A l'instar des 5 autres ZNE franciliennes, elle a été conçue, en réaction aux zones d'aménagement concerté (ZAC), comme un espace de respiration faisant contrepoids à l'urbanisation.
- Délimitée par :
  - le Petit Parc du Château à l'est
  - l'A13 au nord
  - la N12 au sud
  - la D983 au nord-ouest jusqu'à Septeuil, puis la D42 jusqu'à Orgerus.

# Des délimitations nord, sud et est assez claires...



- A l'est, le Château de Versailles
- Au sud et au nord, les massifs forestiers (comme le montre le tableau de Pierre Patel), puis les grands axes (A13, N12)
- Au nord, beaucoup considèrent que Marly, par ses liens historiques avec Versailles, doit être inclus dans l'ensemble.
- La limite ouest, en revanche, est beaucoup plus floue (historiquement, la perspective est infinie...)

... mais différentes approches de la limite  
ouest de la Plaine de Versailles

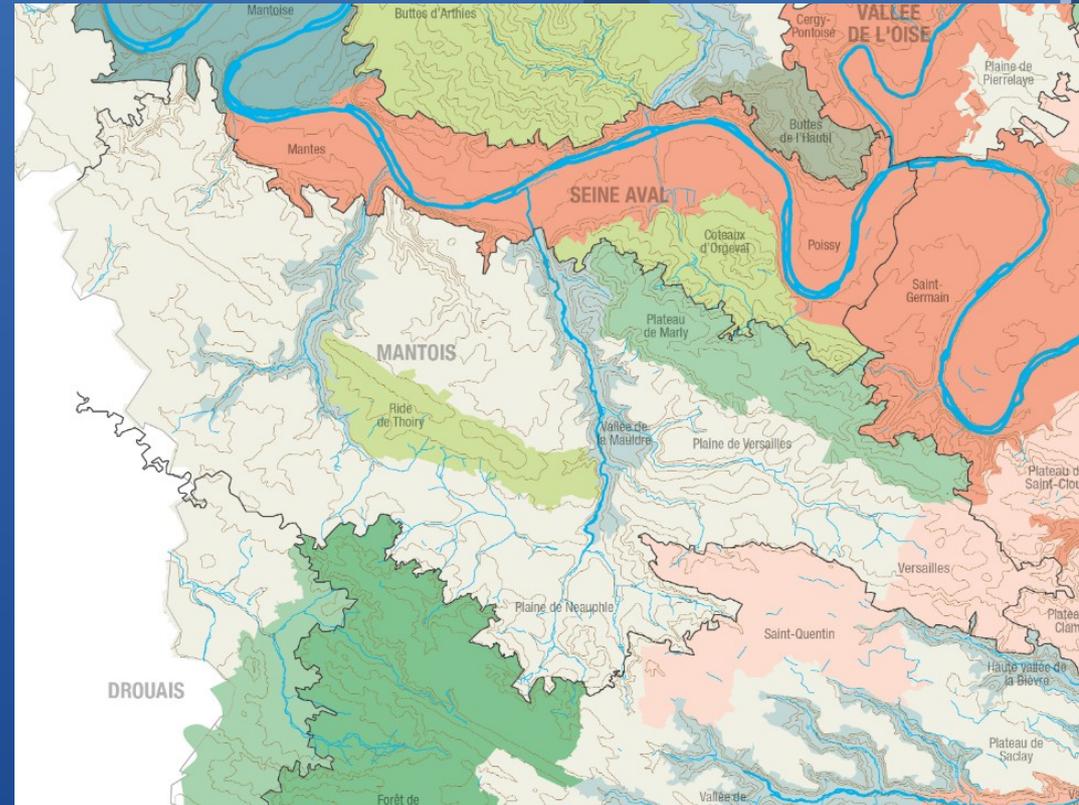
- Limite du Grand Parc, ou du site classé, voire un peu plus loin (Grignon)
- Vallée de la Mauldre : rupture pour certains (on entre dans un caractère beaucoup plus rural par la suite), et identité propre due à son histoire multiséculaire
- Vallée de la Vaucouleurs
- Vallée de l'Eure



Beynes, son centre ancien et son château,  
en vallée de la Mauldre

# Une autre entité : le Mantois

- Entité naturelle entourée par l'agglomération parisienne à l'est, l'Yveline au sud, le Drouais au sud-ouest, la Seine Mantoise au nord, le pays d'Evreux à l'ouest.
- Elle inclut donc presque toute la ZNE, et va au-delà.
- Pour d'autres, entité allant de Mantes-la-Jolie à la N12, entre les vallées de la Mauldre et de la Vaucouleurs
- Elle peut se limiter à l'ancien district urbain de Mantes.



Source : Institut Paris Région

## De multiples acteurs concernés

- Élus et leurs collaborateurs directs
- État, ministères, services déconcentrés (DRAC, UDAP, DRIEAT, DRIAAF), établissements publics (ONF, EPV, EPFIF, EPA Paris-Saclay), organismes supranationaux (UE, UNESCO)
- Acteurs économiques (monde agricole, acteurs du tourisme, promoteurs immobiliers, entreprises industrielles, acteurs du transport)
- Les très nombreuses associations, quel que soit leur objet
- Acteurs liés à l'eau, à la biodiversité, de l'enseignement et de la recherche
- Les habitants de l'ouest versaillais
- Actuellement, le comité des jeux olympiques 2024

## De très nombreux problèmes

- Une urbanisation intense, et un phénomène de mitage
- Un morcellement politique et administratif vu comme responsable en grande partie du déclin de l'identité du territoire
- Deux « France » (citadine et rurale) qui ne se comprennent plus, générant un paradoxe
- Une agriculture en difficultés

# Une urbanisation intense et un phénomène de mitage

- Quasiment tous les acteurs en parlent.
- Extension de l'agglomération parisienne, et deux opérations d'intérêt national (OIN) à proximité (Seine-Aval et Paris-Saclay)
- Un territoire rural qui attire, ce qui exacerbe le mitage
- Installation de gens du voyage
- Conséquences :
  - une superficie agricole en baisse, des menaces sur la biodiversité
  - des migrations pendulaires de plus en plus nombreuses, générant embouteillages, nuisances sonores, pollutions, et contribuant à un mode de vie n'encourageant pas la valorisation du patrimoine (manque de temps, de motivation pour un territoire où on habite mais qu'on connaît peu...)
  - une perte progressive du caractère rural, rupture de logiques patrimoniales => déclin de l'identité et de l'envie de construire ensemble

Un morcellement politique et administratif vu  
comme responsable en grande partie du déclin  
de l'identité du territoire

- ZNE très morcelée : 6 intercommunalités, à cheval sur les 4 arrondissements...
- Le Grand Parc désigne aujourd'hui le Petit Parc historique, même si son nom se retrouve dans celui de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, et de l'association des Amis du Grand Parc.
- Conséquences :
  - une gouvernance très difficile
  - pour certains, ce déficit de visibilité de l'identité contribue au mitage et au fait que ce territoire semble désigné pour les dépôts de chantier du Grand Paris ou les dépôts sauvages.

## « Deux France » (rurale et urbaine) qui ne se comprennent plus

- La place des agriculteurs est de plus en plus réduite sur le territoire, pourtant agricole, mais qui attire de plus en plus de « néoruraux » en quête de tranquillité et d'espaces ouverts.
- Une partie de ces nouveaux arrivants est très exigeante quant à sa qualité de vie individuelle, et a parfois des clichés quant à l'activité agricole. Cela peut générer des tensions.
- A cela s'ajoute la fréquentation pour la promenade, devenue insupportable pour certains agriculteurs : leurs champs sont souvent piétinés.
- Un changement d'affectation est progressivement perçu : une zone agricole devient progressivement une zone résidentielle et de loisirs.
- Abondance des golfs, d'équipements... Parallèle parfois établi avec le Grand Parc des chasses, où l'agriculture a été supplantée par la chasse.

# Une agriculture en difficulté

- Difficultés inhérentes à l'activité des agriculteurs (pénibilité, horaires très étendus...)
- Manque de reconnaissance, et méconnaissance de l'agriculture
- Contraintes administratives, exacerbées en site classé => Même si les agriculteurs comprennent en général l'intérêt du classement, ils se sentent très fortement contraints alors qu'ils voient une urbanisation intense en périphérie de site classé => question de l'acceptabilité
- L'urbanisation réduit les surfaces agricoles.
- Les grands centres commerciaux en périphérie de ville, en plus de prendre de la superficie agricole, constituent une forte concurrence aux circuits courts (ventes directes, marchés, commerces de centre-ville s'approvisionnant en local).

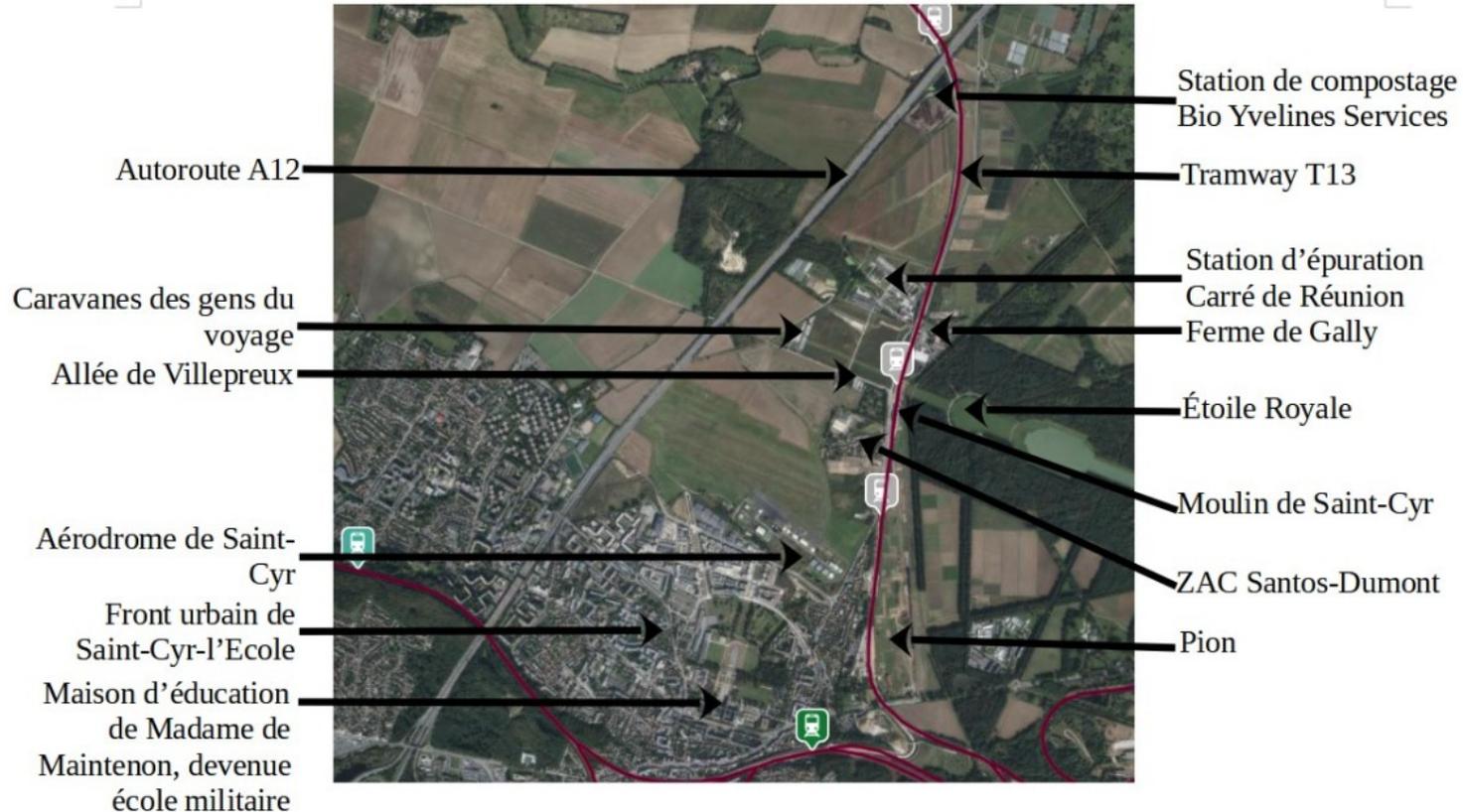
# Problème des problèmes

- Beaucoup reprennent l'un des précédents problèmes, vu comme étant à l'origine des autres (urbanisation, morcellement administratif)



## Problème des problèmes

D'autres acteurs citent le « triangle des infrastructures » comme une zone concentrant de multiples difficultés.



# Analyse de l'auditeur

- Tous les acteurs sont très attachés à ce territoire présentant de multiples qualités, souvent de très haut niveau, et veulent en protéger le caractère rural.
- Ils craignent la banalisation progressive de cet espace rural par une urbanisation anarchique et galopante.
- Le morcellement administratif de la Plaine de Versailles, quelles que soient ses délimitations, joue en défaveur de son unité et de son identité.

Diagnostic des actions engagées

**La Plaine de Versailles, un territoire  
stimulant pour des initiatives  
variées**

## Diagnostic des actions engagées

- Acteurs actifs, leurs actions spécifiques et l'évaluation de ces actions
- Organisation et fonctionnement du système des acteurs actifs et évaluation de leur action ensemble
- Évaluation de la gestion effective de la qualité

## De nombreux acteurs actifs

- Avertissements :
  - L'ordre de présentation ne présage pas d'une prépondérance d'un acteur ou de la fréquence à laquelle il a été cité.
  - Seuls les acteurs ayant été mentionnés en audit sont présentés.

# Les collectivités et EPCI

- Les communes
- Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)
- Le Département des Yvelines
- La Région Île-de-France

# Les communes

- Responsables de leur PLU, manifestant une volonté plus ou moins grande d'urbanisation ou de préservation, mais contraintes pour certaines par la loi SRU.
- Elles sont en général perçues comme ayant une vraie volonté de préservation de leur patrimoine. Exemples :
  - restauration de la chapelle de Rennemoulin
  - refus de la municipalité de Thiverval-Grignon de modifier son PLU pour préserver le domaine de Grignon.
- Engagements en terme de cadre de vie (création d'espaces verts) et de dynamisme commercial en centre-bourg.



# Les EPCI

- La communauté d'agglomération Versailles Grand Parc est souvent vue comme très active en matière de prise en compte des logiques patrimoniales (reconstitution de l'allée de Villepreux, rachat du domaine de la Faisanderie). Elle est perçue comme étant à l'écoute des agriculteurs.
- Les communautés de communes Gally-Mauldre, Cœur d'Yvelines et du Pays Houdanais ont du potentiel du point de vue de beaucoup d'acteurs, grâce à leur cohérence rurale, mais ont des moyens trop restreints et mènent encore trop peu d'actions.
- La communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines, n'ayant que 3 communes sur la Plaine (Villepreux, Plaisir, Les Clayes-sous-Bois), est très rarement citée.
- La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise est souvent décriée pour son manque d'unité qui semble l'empêcher de mener des actions cohérentes.



# Le Département des Yvelines

- Il subventionne des projets : il vient directement en aide aux personnes morales les portant, sans passer par les associations.
- Il gère la forêt de Sainte-Apolline, et s'est déclaré intéressé par le couvert boisé de Grignon.
- Il dispose d'une Direction de la Culture, du Patrimoine et des Archives.
- Les archives départementales sont dotées d'un riche fonds documentaire.
- Des actions en faveur du tourisme, de la promotion du patrimoine : un site Internet, « sortir Yvelines ».
- L'Établissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine n'est que rarement mentionné.

# La Région Île-de-France

- Elle vient en aide à des projets, associatifs ou non.
- Elle dispose d'un service patrimoine et inventaires. Création d'un label « patrimoine d'intérêt régional ».
- Le SDRIF, document d'urbanisme en cours de révision. Objectif de « ZAN (zéro artificialisation nette), ZEN (zéro émission nette) et circulaire (zéro déchet) ».
- Une politique de mobilité (Île-de-France Mobilités, réduction des tarifs des transports en commun...)

# L'État, ses services déconcentrés et ses établissements publics

- Gouvernement et Parlement
- Les ministères
- La DRIEAT (direction régionale interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des territoires)
- L'UDAP (unité départementale de l'architecture et du patrimoine)
- La DDT (direction départementale des territoires)
- L'ONF (office national des forêts)
- L'EPV (établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles)
- L'EPFIF (établissement public foncier d'Île-de-France)
- L'EPA (établissement public d'aménagement) Paris-Saclay

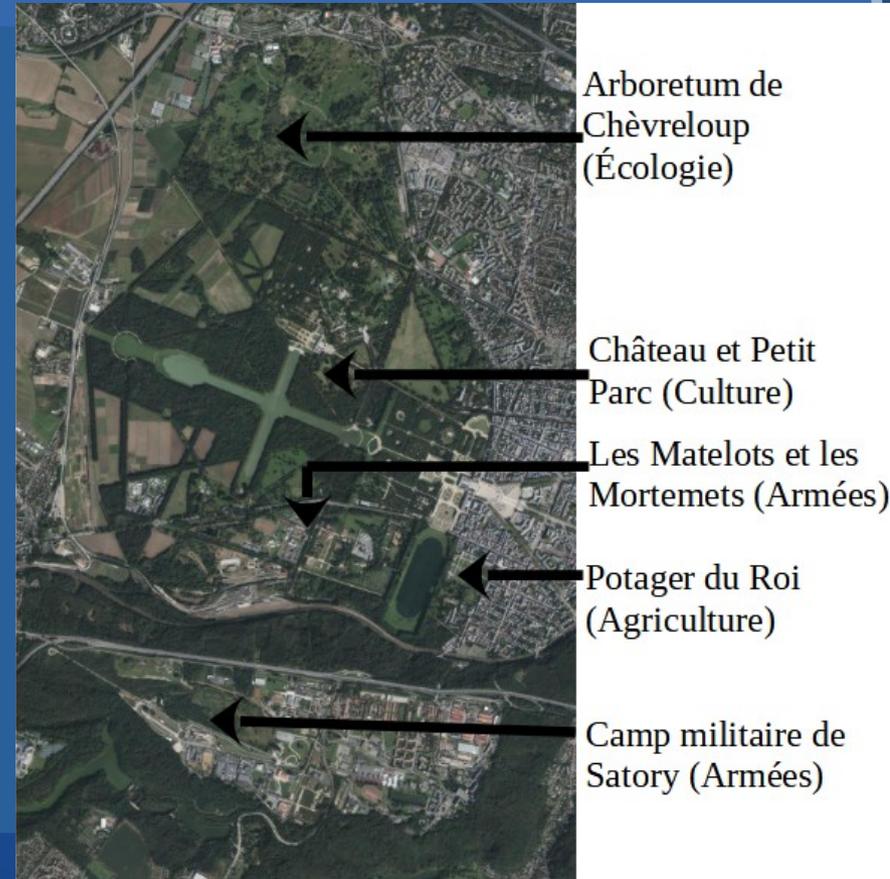
# Gouvernement et Parlement

- Actifs par les lois et orientations qu'ils fixent
- Si les acteurs reconnaissent la nécessité des logements sociaux, l'article de la loi SRU à leur sujet fait beaucoup réagir. *« Hors sol », il favoriserait l'urbanisation, ne permettant pas aux communes qui lui sont soumises le respect des équilibres territoriaux, notamment ruraux.*
- La tendance à l'agrandissement à tous niveaux, notamment des intercommunalités, est souvent mal vécue : *elle aurait pour effet de dissoudre des identités et donc d'effacer la motivation à agir ensemble.*
- Le zéro artificialisation nette et la séquence ERC : *objectifs louables pour beaucoup*

# Les ministères

De nombreux ministères affectataires pour le « domaine de Versailles »

- Le ministère de la Culture réfléchit à la délimitation du domaine national de Versailles et de Marly, qui confèrera à l'État un droit de préemption permanent.
- Il a décerné le label « jardin remarquable » au jardin de Versailles, au Potager du Roi et au domaine de Marly.



# La DRIEAT

- La direction régionale interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des territoires (DRIEAT) est surtout mentionnée à travers l'inspection des sites. Elle a pour mission de préserver « l'aspect et l'état » des 258 sites classés franciliens, dont 75 dans les Yvelines.

# La DRAC

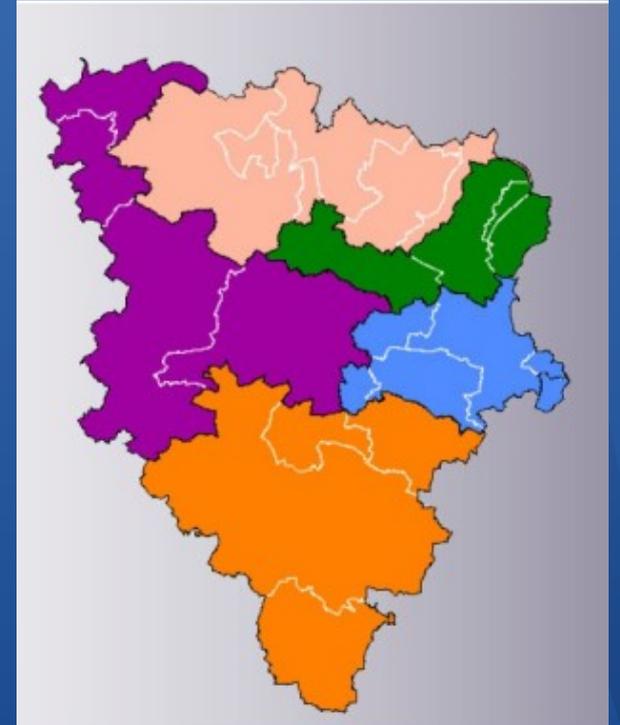
- La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) autorise les travaux sur les terrains classés au titre des monuments historiques.

# L'UDAP

- L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) a pour mission de mettre en valeur et de protéger les monuments historiques et leurs abords ainsi que les sites patrimoniaux remarquables.
- Ainsi, les architectes des bâtiments de France sont compétents pour autoriser les travaux dans les abords des monuments historiques s'il y a visibilité ou co-visibilité.
- Les quatre ABF de cette unité traitent 16000 dossiers par an.

# La DDT

- Bien que devant se prononcer sur tous les sujets environnementaux, la DDT est peu citée.
- Elle dispose de cinq chargés de mission territoriaux sur le département, qui constituent des interlocuteurs uniques qui se chargent de coordonner les services.



# L'ONF

- Il gère les nombreuses forêts domaniales autour de Versailles et sur la Plaine (forêt de Beynes).
- *Beaucoup soulignent une philosophie qui va dans le sens d'une gestion intégrant davantage les parties prenantes, et prenant plus en compte la biodiversité et les différents usages de la forêt.*
- La fermeture du site du Trou d'Enfer, et la gestion du site du château de Noisy font réagir, entre insuffisante valorisation et protection de la biodiversité.
- L'ONF devant être rentable, il vend des maisons forestières dont il n'a plus l'usage, ce dont certains s'émeuvent.

# L'EPV

- L'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles gère aussi, depuis 2009, le domaine de Marly.
- *Le fait qu'un seul établissement gère ces deux domaines si proches historiquement est souvent salué, mais certains estiment que Marly, vu comme peu rentable, est quelque peu délaissé.*
- Des travaux intéressants émanant des personnels de l'EPV visent à travailler sur des logiques patrimoniales autour de Versailles :
  - l'hydraulique
  - les murs d'enceinte
  - reconstitutions d'allées historiques
  - un parcours autour du Ru de Gally.

# L'EPFIF

- Rarement cité, l'établissement public foncier d'Île-de-France l'est plutôt pour sa contribution à l'accroissement de l'offre de logements, mais il peut aussi préempter pour des raisons patrimoniales.

# L'EPA Paris-Saclay

- Il porte un projet de 4500 logements autour d'une nouvelle gare dans le quartier de Satory à Versailles.



Vue aérienne du Plateau de Satory (source : EPA Paris-Saclay, repris par Le Parisien)

## Les organismes supranationaux

- **L'Union européenne** est active :
  - PAC (politique agricole commune) : *de mauvaises priorités selon des agriculteurs qui préféreraient être aidés pour le développement d'initiatives originales*
  - financements LEADER venant en aide à des projets en milieu rural, dont l'APPVPA a bénéficié
- **L'UNESCO** s'intéresse au domaine de Versailles :
  - inscrit au patrimoine mondial depuis 1979
  - ses abords font l'objet d'une zone tampon. *Certains regrettent que cette dernière reste, selon eux, une « coquille vide ».*

# Les associations

- L'APPVPA (association patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets)
- L'APEPV (association de protection de l'environnement de la Plaine de Versailles)
- Des associations locales de protection de l'environnement
- Des associations écologistes
- Les Amis du Grand Parc
- L'association des Étangs et Rigoles du Plateau de Saclay
- Des associations historiques locales
- Quelques associations naturalistes locales
- Des associations de défense de sites vus comme menacés
- Des associations de riverains
- Des associations dont le cadre dépasse celui de la Plaine de Versailles mais qui s'y intéressent

# L'APPVPA (1/2)

- Créée en 2004 à la suite d'un audit patrimonial. D'abord très liée aux communes du site classé, elle s'est progressivement étendue vers l'ouest.
- Composée de trois collèges : élus, agriculteurs, société civile
- Financée par les personnes physiques ou morales adhérentes, des fonds européens LEADER ont aidé beaucoup de projets à partir de 2009, mais elle n'en bénéficie plus à ce jour.
- De nombreuses actions de soutien aux agriculteurs, de mise en valeur du paysage (charte paysagère) et du patrimoine, des études quant aux trames vertes et bleues, organisation d'événements fédérateurs sur la Plaine (comme « la fabuleuse journée de Rennemoulin » le 19 juin 2022). Elle communique beaucoup, notamment via sa newsletter mensuelle.
- Projet de réserve de biosphère

## L'APPVPA (2/2)

- *Citée par tous les acteurs ou presque, elle reçoit de nombreux éloges. Malgré son manque de moyens humains, financiers et juridiques, elle mène énormément d'actions très transversales et est vue comme fédératrice sur cette Plaine si morcelée par ailleurs.*
- *En revanche, certaines associations refusent d'adhérer à une structure dont font partie des élus, contre lesquels elles sont susceptibles de mener des recours. Elles considèrent qu'une telle « association » favorise les ententes entre élus et agriculteurs, le troisième collègue n'étant qu'un « strapontin ».*

# L'APEPV

- L'union d'association des Amis et Usagers de la Plaine de Versailles a été fondée en 1972, partant du constat que les atteintes environnementales dépassaient les limites communales.
- En 2004, en réaction à la création de l'APPVPA, l'APEPV reprenait les statuts des Amis et Usagers de la Plaine de Versailles.
- Opposition à des projets routiers ou d'urbanisation de trop grande importance remettant en cause le caractère rural, aux dépôts de déchets du Grand Paris
- Soutien à des projets comme Grignon 2026
- L'APEPV s'efforce à faire connaître la zone naturelle d'équilibre (ZNE).

## Des associations locales de protection de l'environnement

- L'APEBN (association de protection de l'environnement de Bailly et Noisy-le-Roi)
- L'ADSC (association de défense du site de Crespières)
- Villepreux Environnement
- Adhérant toutes trois à l'APEPV, elles affichent toutes l'objectif d'une urbanisation raisonnée, d'un maintien du cadre de vie et du caractère rural de leurs communes respectives.

## Des associations écologistes

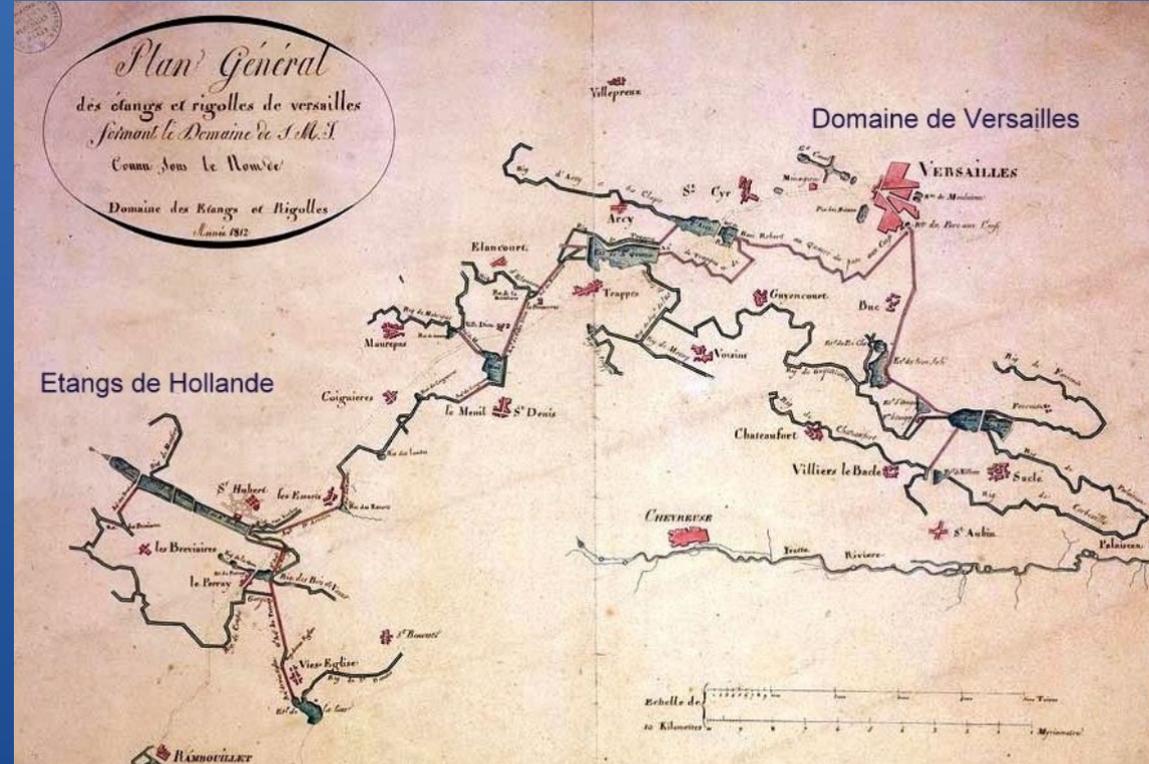
- Peu nombreuses, ce que certains regrettent, elles font de la sensibilisation (ex : ateliers zéro déchet) et réalisent ou commandent des études sur la pollution, la biodiversité.
- Deux exemples mentionnés :
  - Beynes en Transition
  - « Papier Forêt » à Fontenay-le-Fleury et Bois-d'Arcy

# Les Amis du Grand Parc

- Objectif : préservation et mise en valeur du Grand Parc
- Réalisation d'une carte du Grand Parc
- Elle a beaucoup œuvré en faveur de la reconstitution de l'allée de Villepreux
- Elle travaille aussi sur la perspective est (replantation d'un morceau d'allée en forêt de Meudon), l'objectif étant de recréer un sentiment d'infini depuis le Château de Versailles.
- Beaucoup se réjouissent de l'existence d'une telle association qui mène un gros travail de fond. En revanche, d'autres considèrent qu'elle est trop consensuelle ou trop proche du politique.

# L'ADER

- Elle milite pour la mise en valeur du réseau hydraulique du Château de Versailles, et pour sa reconnaissance par une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Plan général des étangs et rigoles (Source : ADER)

# Des associations historiques

- Très nombreuses, elles publient des articles historiques et des ouvrages sur leur territoire d'étude, qui se recoupe souvent avec les limites communales.
  - La Société des Amis de Versailles
  - Le cercle historique du Chesnay-Rocquencourt
  - Les Amis du Vieux Marly, à ne pas confondre avec les Amis du Domaine de Marly
  - Les Amis de Saint-Nom-la-Bretèche
  - L'APPCC (association pour la protection du patrimoine culturel de Chavenay)
  - La BHP (Beynes Histoire et Patrimoine), distincte de MHB (Mémoire et Histoire de Beynes)

## Des associations historiques dépassant les limites communales

Acteurs actifs

- **L'A.R.P.N-R-B** (association de renaissance du patrimoine de Noisy-le-Roi – Rennemoulin – Bailly) et **Fontenay d'Hier et d'Aujourd'hui** mènent des travaux historiques sur les communes qui les concernent, mais ont su, de l'avis de certains, dépasser le cadre communal pour s'intéresser à la Plaine de Versailles comme un tout faisant sens.
- **Histoire d'Orgeval** fait connaître le patrimoine d'Orgeval, de Morainvilliers et des communes environnantes.
- **L'ACIME** (association culturelle pour l'information de Maule et de ses environs) est notamment responsable de l'animation du musée Victor Aubert, à Maule.
- Le **CRESMantois** (conservatoire rural en sud Mantois) s'intéresse à l'histoire et au patrimoine de Guerville et de ses environs.

## Quelques associations naturalistes locales

- **Les Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly**
- « **L'arbre de fer** » promeut le patrimoine naturel du site de Grignon et son arboretum.

## Des associations de défense de sites vus comme menacés (1/2)

Acteurs actifs

- Les **Amis du Potager du Roi** : rédaction d'un livre blanc en 2019, dans lequel elle fait part de la nécessité d'une vraie valorisation touristique et financière du site et qui, en 2022, ont publié un nouvel ouvrage.
- L'**ASTE** (les Amis du Site du Trou d'Enfer) propose des expositions, des concerts et des visites de ce lieu fermé au public.
- Les **Amis du domaine public de la Brunetterie**, à Orgeval

## Des associations de défense de sites vus comme menacés (2) : Grignon

Acteurs actifs

- **Grignon 2000 :**

- Créée suite à la tempête de 1999 par d'anciens élèves pour réparer les dégâts sur le site, elle finançait des activités étudiantes.
  - 2016 : menace de rachat du site par le PSG, alors que les quatre sites franciliens d'AgroParisTech allaient déménager sur le Plateau de Saclay. Grignon 2000 a lancé le projet « Grignon 2026 » de campus international dédié à l'agriculture, à l'alimentation et à l'environnement.
  - 2021 : mise en vente du domaine par l'État. Grignon 2000 et la communauté de communes Cœur d'Yvelines présentaient alors une offre pour le projet Grignon 2026.
  - Refusée par l'État qui a préféré l'offre d'Altarea Cogedim, la procédure de vente a finalement été suspendue, suite à de nombreuses mobilisations.
- Le **CFSG** (collectif pour le futur du site de Grignon) a été créé en 2016, en opposition aux différents projets. Il perdure, participe aux mobilisations et soutient le projet « Grignon 2026 ».

## Des associations de riverains

- Des riverains d'infrastructures routières ou d'aérodromes montent des associations « anti-bruit ».
- *Parfois montrées du doigt comme étant révélatrices d'un phénomène NIMBY*
- Pourtant, certaines perdurent après la résolution du problème, et deviennent des associations de protection de l'environnement, ou des associations conviviales, comme **l'association des habitants de la zone naturelle de la Maladrerie.**

Des associations dont le cadre dépasse celui  
de la Plaine de Versailles mais qui s'y  
intéressent

- Sites & Monuments
- Yvelines Environnement
- FNE (France Nature Environnement) Yvelines
- « Sauvons les Yvelines »
- Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) des Yvelines
- La fédération des sociétés historiques et archéologiques des Yvelines
- L'ANY (association naturaliste des Yvelines)
- La LPO (ligue de protection des oiseaux)
- L'association « Geste d'Or »
- Cultura Sciences 78

# Sites & Monuments

- Doyenne des associations de protection du patrimoine et de l'esthétique français
- De nombreuses réflexions sur les logiques patrimoniales autour de Versailles (Grand Parc, « main du Roi », réseaux hydrauliques...)
- Opposition aux ventes à la découpe : château de Pontchartrain, Grignon
- Contentieux au sujet du PLU de Versailles au terme duquel l'extrémité du triangle de Pion est passée en « zone agricole »
- Manifeste « Versailles, une nature à reconquérir » publié avec Yvelines Environnement, évoquant l'idée d'un PNR.

# Yvelines Environnement

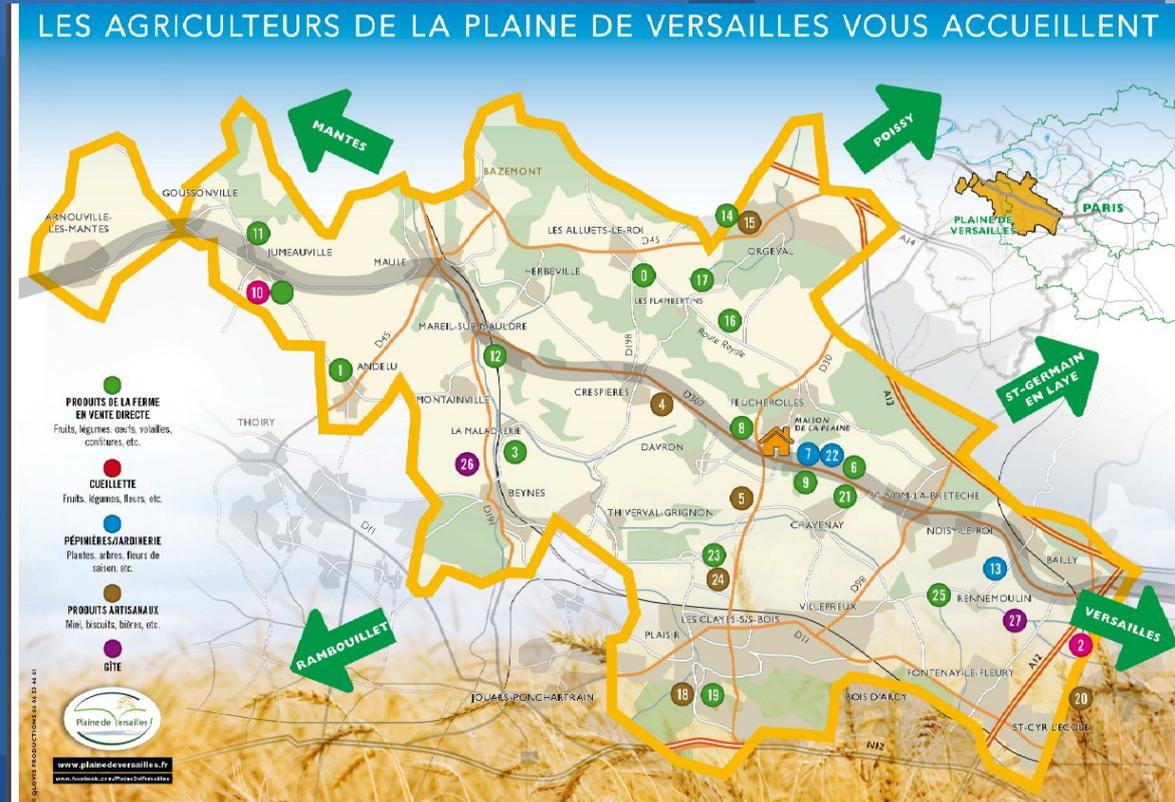
- Créée en 1983 à la suite des États Régionaux de l'environnement, l'association est reconnue d'utilité publique, et notamment représentée à la commission des sites. Elle a contribué au classement d'une partie de la Plaine de Versailles au titre des sites.
- Elle vient en appui à ses associations adhérentes qui gardent leur indépendance.
- Cycle d'éducation à l'environnement auprès des scolaires
- Opposition à des projets urbanistiques irrespectueux selon elle des équilibres territoriaux, comme la construction de logements à Rennemoulin.

# Le monde agricole

- Les agriculteurs
- Les producteurs/transformateurs
- La Chambre d'agriculture d'Île-de-France
- Les syndicats agricoles
- La SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural) d'Île-de-France
- L'association « Terres de liens »
- Le Crédit agricole et Groupama
- Les concessionnaires agricoles

# Les agriculteurs

- Dynamiques par leur production et par la vente directe chez eux ou sur les marchés, de plus en plus fréquente.
- Ils façonnent les paysages, entretiennent les chemins ruraux.
- Tendance à la diversification de l'activité pour accroître leurs revenus (pension pour chevaux, chambres d'hôtes...)



Carte des producteurs (2016) en vente directe sur les communes adhérant à l'APPVPA (source : APPVPA)

# La ferme de Gally

- Abondamment citée
- Cultures céréalières, maraîchères et horticoles (ferme horticole de Théart).
- A développé une vocation pédagogique (cueillette, fermes pédagogiques, y compris à Sartrouville et Saint-Denis) : volonté de reconnexion du citadin avec l'agriculture.
- Magasins à Saint-Cyr-l'École, dans les locaux historiques (Certaines parties datent du XIIème siècle), mais aussi à Feucherolles
- 550 salariés

# De nombreuses initiatives

- **Ferme de Grignon** : l'une des dernières à pratiquer l'élevage, on y trouve un méthaniseur. Ferme expérimentale et accueillant des visiteurs.
- Des fermes en agriculture biologique (**Pontaly, Mézu**)
- Des **apiculteurs**
- **Pépinieristes** et **horticulteurs**, notamment à Noisy-le-Roi, Saint-Nom-la-Bretèche et Feucherolles
- **La Bouche du Roi** à Davron : retour de la viticulture en Île-de-France, autrefois première région viticole, jouant sur le lien avec le Château de Versailles ; quelques autres initiatives viticoles existent (Beynes, Auteuil, Nézel)
- Un producteur de **safran** (safranerie Blanchet)
- **La Boîte à Champignons**, à Saint-Nom-la-Bretèche : récupération de marc de café pour faire pousser des pleurotes
- **Néofarm**, à Feucherolles, expérimente des pratiques innovantes de production de légumes.

## Les producteurs/transformateurs

- De très nombreuses initiatives
  - **Pierre et Tim Cookies** : boutique à Versailles, production aux Alluets-le-Roi
  - **Épi et Pain**, à Chavenay : cette boulangerie moud du blé bio et local.
  - **Les Deux Gourmands**, à Crespières : production de biscuits, miel et autres gourmandises sucrées ou salées
  - **Entreprise I-Grec**, aux Alluets-le-Roi : production de yaourts. La **boutique La Grange**, accolée, vend des produits très majoritairement franciliens.
  - **Distrikt Beer**, à Maule. Production et vente de bière, pub à l'ambiance originale proposant des burgers
  - **Chocolaterie Colas**, à Maule

# La SAFER

- Cette société à but non lucratif sous tutelle des ministères de l'agriculture et des finances dispose d'un droit de préemption permanent sur les parcelles agricoles et naturelles, destiné pour certains à les protéger de l'urbanisation.
- *Ses objectifs sont salués, mais ses actions réelles sont souvent critiquées.*
- *Tendance, selon certains, à privilégier les grands cultivateurs céréaliers au détriment des « petits » exploitants qui se tournent parfois vers l'**association « Terres de liens »***
- *Des exploitants parfois lésés financièrement*
- *Projets des acquéreurs pas toujours assez étudiés, ce qui peut avoir des conséquences indésirées, comme l'installation de gens du voyage.*

# Les habitants du territoire

- Ils contribuent à sa vie quotidienne, participent à son économie et éventuellement aux festivités locales.
- Souvent attachés à leur patrimoine, certains contribuent financièrement aux restaurations (ex : chapelle de Rennemoulin) ou valorisent le patrimoine en s'engageant, par exemple, dans le milieu associatif.
- Les **natifs** du territoire ont souvent plaisir à partager leurs connaissances, souvenirs, anecdotes.
- La **Présidence de la République** dispose d'un lien particulier avec le territoire : la Lanterne est devenue une résidence présidentielle, la première dame a déjà été vue en vélo sur la Plaine.

# Acteurs économiques

- Autres que les agriculteurs, précédemment cités
- Les promoteurs immobiliers
- L'entreprise Storengy à Beynes, et acteurs liés au gaz
- Les acteurs du tourisme
- Les restaurants
- Les commerces de centre-bourg
- La grande distribution
- Les médias

# Storengy et acteurs liés au gaz

- Stockage de gaz en nappe aquifère. Les activités se concentrent à Beynes, mais 9 communes sont concernées.
- Site SEVESO seuil haut, autour duquel un PPRT (plan de prévention des risques technologiques) est mis en place, et un PPI (plan particulier d'intervention) sur une emprise plus large, mais *peu de communication sur les risques*.
- *Des efforts en terme de développement durable, de biodiversité ou d'efficacité énergétique*
- Organisation des « fêtes de la nature » à Beynes
- GRDF s'intéresse aux gisements de matière sur la Plaine, et encourage la construction d'un troisième méthaniseur.

# Les acteurs du tourisme

- Deux destinations touristiques majeures : le **Château de Versailles** (8 millions d'entrées en 2018) et le **zoo de Thoiry** (550 000 entrées en 2019)
- Les **hébergements touristiques** sont de plus en plus nombreux.
  - La Plaine, et même la Ville de Versailles éprouvent des difficultés pour retenir les visiteurs au-delà de la journée, mais la situation s'améliore.
  - Des touristes logent sur la Plaine pour aller visiter les environs : Paris et Versailles, mais aussi Giverny, la Roche-Guyon, Rambouillet ou autres.
  - Certains affichent leur lien avec Versailles, comme **la Fauconnerie du Roy** à Montainville.
- Des **initiatives touristiques** originales
  - **Historiae**, gamme de parfums liée à l'histoire de France
  - un **baptême de l'air** en ULM ou en Autogire à Thoiry
- Sans oublier les **touristes** eux-mêmes, qui peuvent avoir des demandes variées.

# Les acteurs liés à l'eau (1/2)

- **Hydreaulys**
  - Il gère les stations d'épuration Carré de Réunion et Val de Gally
  - Il porte les projets de « reméandrage » du Ru de Gally destinés à prévenir les inondations et à favoriser la biodiversité.
- Le **COBAHMA** (comité de bassin hydrographique de la Mauldre et de ses affluents)
  - Il fédère les acteurs liés à l'eau sur le bassin versant de la Mauldre.
  - Il porte le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) de la Mauldre et de ses affluents.

## Les acteurs liés à l'eau (2/2)

- Le **SMSO** (syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise) travaille ponctuellement avec le COBAHMA.
- Le **SMAGER** (syndicat mixte d'aménagement et de gestion des étangs et des rigoles)
- Le **SIAVB** (syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre) a porté une étude pour la reconstitution du réseau hydraulique gravitaire du Château de Versailles.
- L'**agence de l'eau Seine-Normandie** apporte de la connaissance, finance des projets et adopte le SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux).

# Les acteurs de l'enseignement et de la recherche (1/4)

- **L'école nationale supérieure d'agronomie, puis AgroParisTech**, est implanté sous différents noms à Grignon depuis 1826.
  - Domaine de 300 ha, complété dès 1919 par une ferme à l'extérieur.
  - Supplanté de façon éphémère par l'institut national agronomique à Versailles (1848-1852), avec 1000 ha de terres agricoles, 500 ha de forêts et le Potager du Roi pour l'enseignement horticole. Il rouvrira dans le quartier latin (rue Claude Bernard à Paris) en 1876.
  - Fusion des deux écoles en 1971 qui donnera naissance à l'INA-PG.
  - Déménagement sur le plateau de Saclay en 2022
  - Programmes de recherches sur le terrain, parfois depuis plusieurs décennies, « Grignon énergie positive » à la ferme expérimentale.
  - Mise au point de l'audit patrimonial (UFR GVSP) pratiqué à deux reprises sur la Plaine de Versailles.
  - Les étudiants font vivre Grignon (traditions, festivités) et beaucoup ont participé aux mobilisations concernant l'avenir du domaine.

## Les acteurs de l'enseignement et de la recherche (2/4)

- **L'INRA**, devenu **l'INRAE** (institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) Versailles-Grignon, aujourd'hui Versailles-Saclay
- Le **MNHN** (muséum national d'histoire naturelle) gère l'arboretum de Chèvreloup et le site géologique de la ferme de l'Orme, à Beynes.
- **Secobra Recherches**, dont le siège est à Maule, s'intéresse à la sélection variétale.
- Quelques **activités de recherche agricoles indépendantes**
- **L'institut Pasteur** a expérimenté des vaccins sur des animaux à Rennemoulin pendant près d'un siècle, à partir de 1916.
- Les **universités Paris-Saclay**, et **Versailles Saint-Quentin**

## Les acteurs de l'enseignement et de la recherche (3/4)

- L'EHSH (école nationale supérieure d'horticulture) est fondée en 1874 à Versailles, les étudiants effectuaient leur formation pratique au Potager du Roi. Plus tard, une option paysagiste est créée. Celle-ci finira par se détacher pour donner naissance à l'ENSP (école nationale supérieure du paysage) en 1976. Les deux écoles cohabiteront jusqu'au déménagement de l'ENSH à Angers en 1995. L'ENSP reprendra l'entretien du Potager du Roi, mais celui-ci ne sert plus à la formation. Elle mène des études paysagères, notamment sur la perspective du Château de Versailles.
- L'ENSA-V (école nationale supérieure d'architecture de Versailles) mène des travaux reconnus, et a accueilli la BAP (biennale d'architecture et du paysage) du 14 mai au 13 juillet 2022 sur le thème « Terre et villes ».
- Le Campus Versailles Patrimoine & Artisanat d'excellence a été inauguré en novembre 2021 dans les Grandes Écuries du Château de Versailles.

## Les acteurs de l'enseignement et de la recherche (4/4)

- De nombreux chercheurs s'intéressent ou se sont intéressés à Versailles et sa Plaine, de nombreux articles, ouvrages et thèses existent sur le sujet.

## Mais aussi...

- **Les acteurs de la biodiversité** non encore cités
  - l'OFB (office français de la biodiversité)
  - l'ARB (agence régionale de biodiversité)
- **Les acteurs de la mobilité**
  - la SNCF
  - Île-de-France Mobilités
  - les compagnies de bus
  - les compagnies d'autoroute...
- **Le comité des Jeux Olympiques**, avec les épreuves hippiques de Paris 2024 au niveau de l'Étoile Royale

# Organisation et fonctionnement du système d'acteurs actifs

- Un travail trop souvent cloisonné
- Des acteurs fédérateurs à une échelle plus petite que la Plaine
  - Intercommunalités
  - Site classé
- Un travail en commun sur des thématiques transversales
  - Agriculture
  - Chasse
  - Forêt
  - Gestion de l'eau
  - Patrimoine culturel
- Certains dossiers parviennent plus ou moins à fédérer (Grignon vs Pontchartrain).

## Un travail trop souvent cloisonné

- Malgré la volonté d'ouverture de certains membres du personnel, le Château de Versailles et son domaine, le Potager du Roi, l'arboretum de Chèvreloup, les Villes de Versailles et de Marly-le-Roi, la Plaine de Versailles semblent disposer de systèmes d'acteurs distincts, qui cohabitent sans vraiment travailler ensemble.
- Sur la Plaine de Versailles, l'APPVPA est majoritairement vue comme la structure fédératrice mais, malgré un travail colossal souvent noté, elle souffre de moyens insuffisants. Des oppositions profondément enracinées l'empêchent de fédérer l'ensemble du système d'acteurs.

## Des acteurs fédérateurs à une échelle plus petite que la Plaine

- Les intercommunalités
  - La CA Versailles Grand Parc fait renaître une entité historique, qui permet selon certains une adhésion des acteurs prêts à coconstruire à cette échelle.
  - La CC Gally-Mauldre a rédigé un ScoT (schéma de cohérence territoriale), maintenu ou révisé tous les 6 ans.
- Le site classé
  - *Bien que ne faisant pas l'unanimité, il oblige l'échange de vues.*
  - La CDNPS ou « commission des sites » se réunit tous les mois pour émettre un avis sur les projets présentés. L'autorisation ou l'interdiction est prise par le ministre de l'environnement.
  - Au quotidien, l'inspection des sites et les architectes des bâtiments de France travaillent ensemble, et sont à l'écoute d'autres organismes comme la DDT ou la SAFER.

## Un travail en commun sur des thématiques transversales (1/2) : l'agriculture

- Constitution de filières, de plus en plus de circuits courts
- Les marchés sont des lieux de rencontre importants. Versailles, Villepreux, Orgerus, Saint-Cyr-l'École... Et marchés occasionnels (Thoiry en avril, ou marchés de Noël).
- Malgré un travail individuel par essence, les agriculteurs arrivent souvent à se fédérer sur la Plaine, souvent aidés à cette fin par l'APPVPA.
  - Exemple d'une « CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) de la Plaine de Versailles » regroupant sept agriculteurs d'Orgeval, Feucherolles, Crespières, Saint-Cyr-l'École et Saint-Nom-la-Bretèche.
  - *Beaucoup se félicitent d'une telle entente, mais d'autres dénoncent la constitution d'un puissant « lobby » agricole.*
- Des centres équestres fournissent du fumier aux agriculteurs.
- *Les agriculteurs se sentent plus ou moins soutenus par les élus locaux.*
- *Des tensions peuvent survenir avec certains services de l'État, comme l'inspection des sites, ou avec la SAFER.*

## Un travail en commun sur des thématiques transversales (2/2)

- La chasse : très peu citée malgré l'histoire de la partie est de la Plaine, il existe un GIC (groupement d'intérêt cynégétique) de l'Oisemont.
- La forêt
  - *Beaucoup estiment que l'ONF est aujourd'hui davantage dans le dialogue, même s'il subsiste des désaccords au sujet de sa gestion de sites comme le Trou d'Enfer ou le château de Noisy.*
  - Mise en place de comités de forêt et de comités de pilotage.
  - Les forêts des Fausses-Reposes et de Saint-Germain-en-Laye sont classées en forêt de protection, et les classements des forêts de Versailles, de Marly et de Meudon sont en cours d'instruction.
- La gestion de l'eau impose des réflexions par bassin versant, donc au-delà des intercommunalités.
  - Le COBAHMA fédère les acteurs de l'eau.
  - Travail avec la DRAC et les ABF sur les canalisations de Versailles en meulères.
- Le patrimoine culturel : Ministère, DRAC, ABF, élus locaux travaillent plus ou moins bien ensemble.

## Certains dossiers arrivent plus ou moins à fédérer.

- Le sauvetage du patrimoine communal peut fédérer (ex : chapelle de Rennemoulin).
- Un système d'acteurs coordonné autour d'une même cause peut faire reculer des projets (ex : mobilisations à Grignon en 2016, puis en 2021).
- Mais la cause ne mobilise pas toujours assez largement (ex : château de Pontchartrain).



# Évaluation de la gestion effective de la qualité

- Un foisonnement d'initiatives, mais celles-ci restent bien souvent isolées.
- Il n'y a pas de gouvernance de la Plaine de Versailles, tant celle-ci est morcelée administrativement.
- Face à un système d'acteurs qui paraît très complet, certains semblent peu actifs, ne parvenant peut-être pas à trouver leur place ou les plus-values qu'ils pourraient apporter. Cela semble être le cas pour :
  - la Chambre d'agriculture, les syndicats agricoles et la DRIAAF
  - les acteurs de la biodiversité
  - le Département et la Région

# Analyse de l'auditeur

- Une multitude d'acteurs actifs, qui semblent travailler encore trop souvent de manière cloisonnée malgré des initiatives transversales qui ont porté leurs fruits.
- Une gouvernance très difficile à cause de nombreux échelons administratifs, aucun d'entre eux ne reflétant la réalité de la Plaine.
- Des désaccords profondément enracinés empêchant certains acteurs de travailler ensemble, malgré une vision de la Plaine parfois semblable.

# Prospective

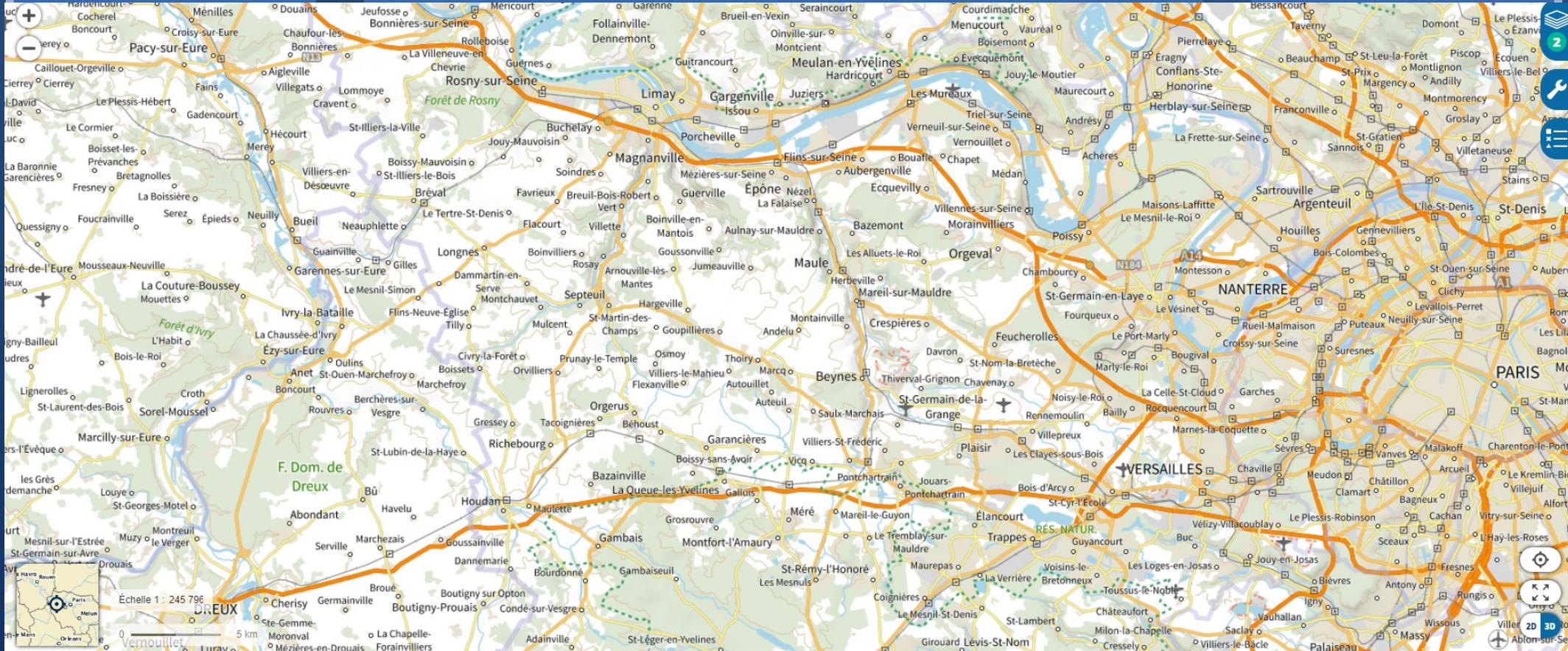
**Vers une Plaine dortoir ou un espace rural d'avenir  
s'appuyant sur son patrimoine et ses nombreux  
atouts ?**

# Horizons temporels

- Très peu d'horizons temporels cités par les acteurs.

# Horizons spatiaux

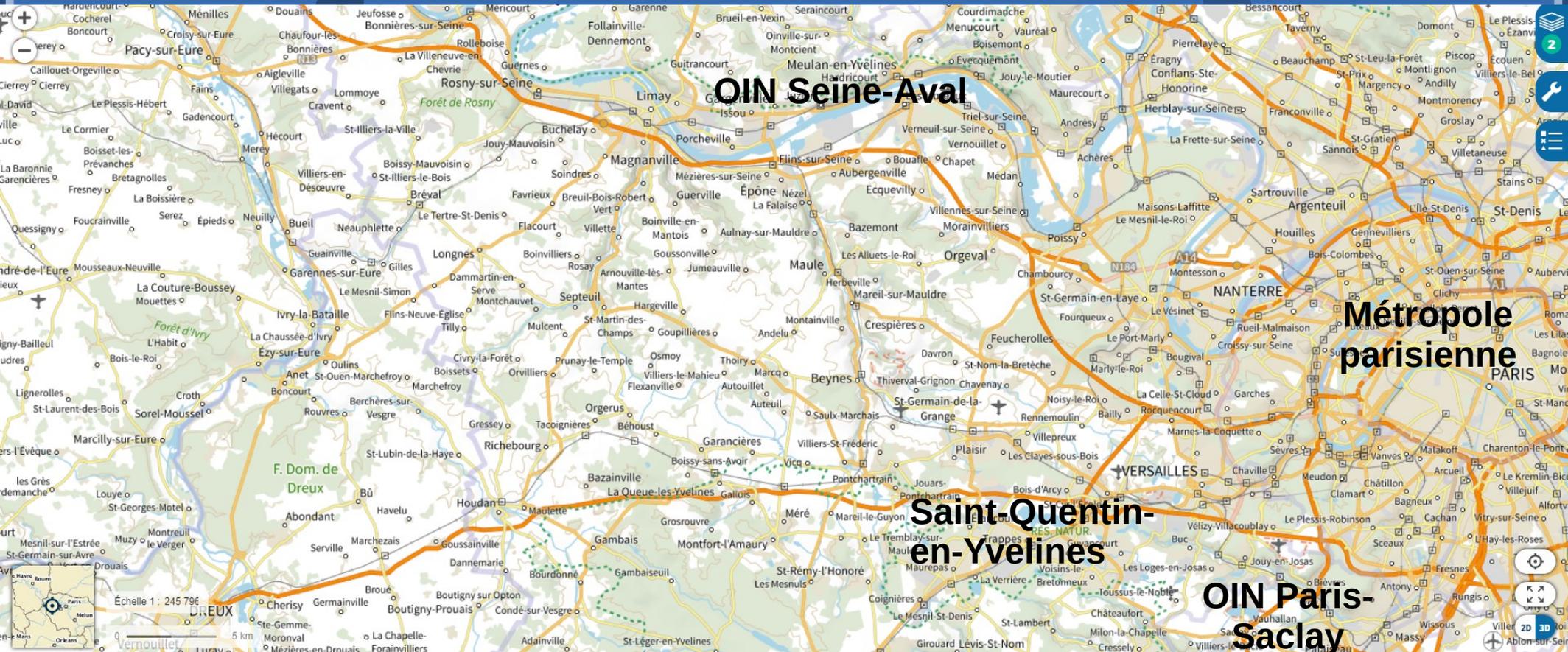
# Horizons spatiaux



Les bassins versants, où se jouent des questions hydrographiques, historiques et identitaires

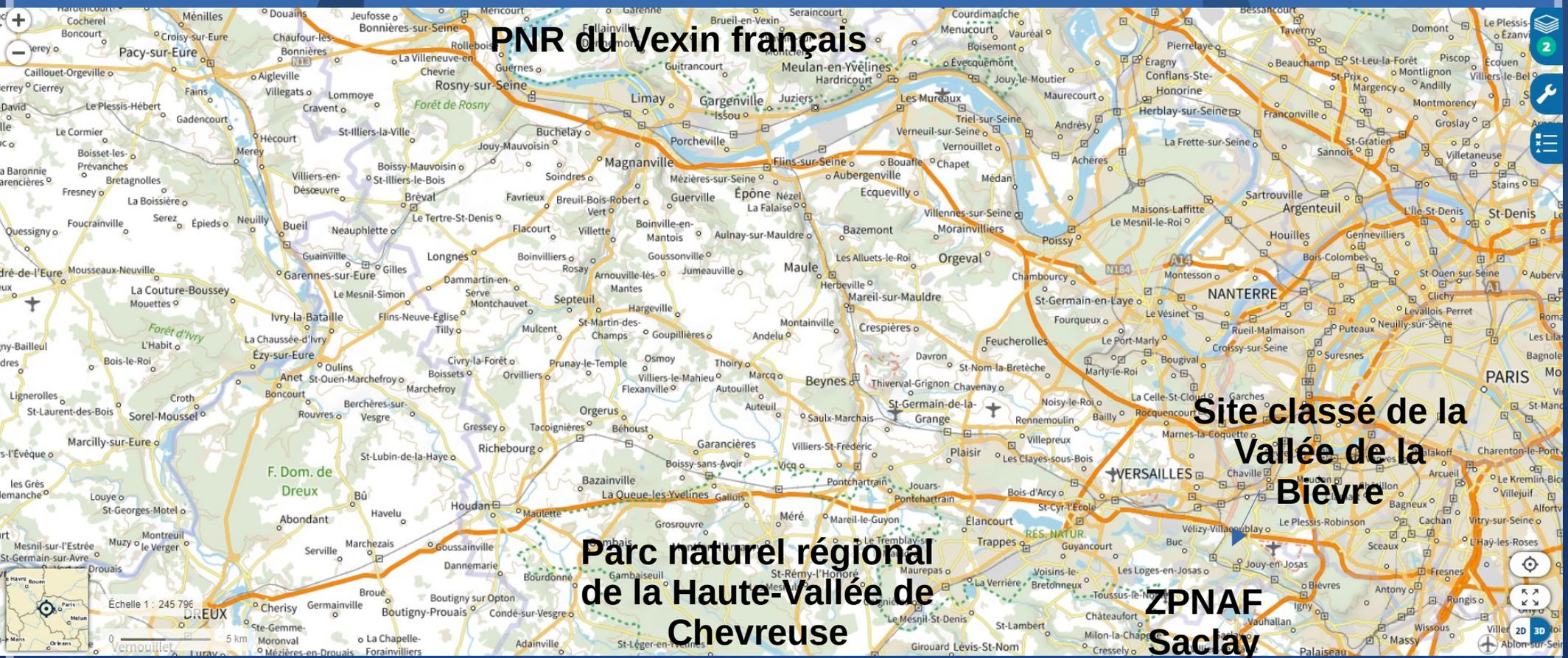


# L'ouest parisien et sa dynamique urbaine



Horizons spatiaux

Une mise en relation souhaitable avec des sites naturels à proximité



## Le scénario tendanciel : deux grandes visions réparties équitablement entre les acteurs

- Vision pessimiste :
  - un espace de la grande couronne parisienne ne sachant pas résister à l'urbanisation, en proie à une banalisation progressive
  - d'un territoire rural et agricole, on passe à une zone périurbaine perdant peu à peu son identité.
- Vision optimiste :
  - un territoire qui a conscience de sa chance, qui s'appuie sur son identité rurale et qui a à cœur de la valoriser et de la transmettre aux générations futures.

## Scénario négatif : une Plaine dortoir qui perd son identité

- L'urbanisation galopante fait peu à peu disparaître l'agriculture.
- Versailles et sa Plaine deviennent une zone dortoir du Grand Paris.
- Les logiques patrimoniales, l'identité sont irrémédiablement perdues.
- Pour les plus pessimistes, Versailles ou Marly-le-Roi deviennent des quartier du Grand Paris, comme ce fut le cas autrefois pour Auteuil ou Montmartre.

## Scénario positif : une Plaine rurale et dynamique

- Une reconnexion à la terre et au territoire encourage les habitants à s'intéresser davantage à la Plaine.
- La relocalisation de l'emploi sur la Plaine, si elle n'a pas un impact négatif sur les paysages et l'artificialisation, permet de limiter les migrations pendulaires, donc de libérer du pouvoir d'achat qui pourrait être réinvesti dans l'économie locale, mais aussi du temps à consacrer à la promenade, la découverte et/ou au milieu associatif.
- Une meilleure gouvernance de la Plaine permet de rapprocher l'échelon administratif de l'échelon identitaire, donc de favoriser la réappropriation du territoire par ceux qui l'habitent.

# De nombreux enjeux

- Écologiques et environnementaux (changement climatique, biodiversité, artificialisation des sols...)
- Maintien d'une agriculture, résiliente et diversifiée
- Maintien de l'identité rurale
- Prise de conscience, connaissance et reconnaissance du patrimoine au sens le plus large du terme
- Trouver les équilibres démographiques, sociaux, économiques, environnementaux, touristiques ; et trouver un « super-équilibre » entre tous ces enjeux.

## Des menaces à prendre au sérieux

- Un contexte sociopolitique incertain, et une situation écologique préoccupante
- Un état d'esprit général de plus en plus individualiste, avec des idéologies parfois vues comme trop radicales (ex : les « écolos »)
- L'urbanisation, le mitage
- Un développement économique au détriment de la ruralité et de l'agriculture : un « plateau de Saclay bis »
- Une perte d'identité
- Contraintes administratives trop lourdes décourageant une partie des acteurs.

# De multiples atouts pour la Plaine de Versailles

- Une richesse patrimoniale indéniable à tous points de vue
- Des terres agricoles au fort potentiel agronomique
- Un dynamisme et une capacité d'innovation dans le secteur agricole
- Un attachement au territoire, une identité rurale
- Tout cela s'inscrit dans un contexte où :
  - la conscience des enjeux environnementaux s'accroît, les habitudes de travail évoluent (télétravail, volonté politique de retour de l'emploi au plus près du domicile)
  - l'image de l'Île-de-France tend à changer : d'une vision ternaire « Paris, petite couronne, grande couronne » à une vision « multi-pays » (au sens des *Pays et paysages d'Île-de-France*). Depuis le Covid, les franciliens (re)découvrent peu à peu les espaces ruraux de leur région et ont plaisir à s'y promener, voire à s'imprégner de leur identité.

## La proximité avec Paris : menace ou atout ?

- Proximité d'un bassin de consommation très important, qui peut être favorable aux circuits courts.
- Génératrice d'intenses pressions foncières
- Une dynamique touristique à destination de citadins aspirant au grand air le week-end peut être trouvée, mais celle-ci doit être profitable au territoire et non engendrer des contraintes supplémentaires comme celles liées à la surfréquentation.

# La tenue des JO : menace ou atout ?

- Épreuves hippiques à l'Étoile Royale
- Pour certains, elles peuvent faire de la publicité à la Plaine de Versailles, et accélérer des projets.
- Pour d'autres, elles peuvent lui nuire, non seulement pendant l'événement, mais aussi éventuellement après, en fonction du devenir des infrastructures construites pour l'occasion.



Projection du cadre des épreuves hippiques  
des JO de Paris 2024 (source : Le Parisien)

# Analyse de l'auditeur

- Une convergence de vues quant aux scénarios positif et négatif, aux enjeux, menaces, atouts.
- En revanche, deux visions opposées pour le scénario tendanciel. Cela montre bien la ligne de crête sur laquelle la Plaine se trouve, et la difficulté d'anticiper la trajectoire qu'elle suivra
- Mais tous semblent avoir le même espoir : la préservation des qualités et du dynamisme de la Plaine.

## Propositions d'actions

**Vers une Plaine de Versailles aux multiples qualités reconnues en son sein et au-delà**

## Pour les acteurs audités, quel état d'esprit adopter ? (1/2)

- A l'opposition systématique, répondre par des propositions constructives
- Équilibrés, bon sens, intérêt général : des expressions qui reviennent fréquemment
- Essayer d'anticiper les problèmes globaux pour mieux y répondre localement
- Adopter une approche transversale : la notion englobante de patrimoine permet cela, sans distinction entre patrimoine ordinaire et extraordinaire, culturel et naturel ou encore matériel et immatériel.
- Profiter de dynamiques déjà existantes (APPVPA, attachement au territoire de la part des habitants et des promeneurs du week-end) et construire à partir de cela. Considérer le site classé comme une opportunité et non comme un fardeau.

## Pour les acteurs audités, quel état d'esprit adopter ? (2/2)

- Réfléchir à des échelles auxquelles les acteurs s'identifient, les suivantes sont citées en entretien :
  - la Plaine de Versailles
  - les communes du Grand Parc
  - les Yvelines
  - l'ancienne Seine-et-Oise
  - l'Île-de-France
- A l'inverse, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise n'est pas perçue comme faisant sens pour les acteurs.

## Les acteurs audités se retrouvent sur quelques objectifs structurants.

- Permettre à tous les acteurs de se retrouver pour échanger, établir des liens concrets entre les multiples initiatives qui se développent.
- Mettre en valeur tout le patrimoine, sans distinction
- Maintenir ou retrouver une identité, qu'elle repose sur la ruralité, l'histoire et/ou la nature.
- Réfléchir différemment l'aménagement du territoire : reconstituer des noyaux locaux dans lesquels il est possible de se loger, travailler, consommer et se divertir, évitant ainsi nombre de déplacements.
- Assurer un développement touristique harmonieux, dont le territoire pourra tirer des bénéfices.

## Actions proposées par les acteurs audités

- Elles se répartissent en trois catégories :
  - Actions en faveur de l'agriculture
  - Actions pour une meilleure prise en charge du patrimoine
  - Actions pour un meilleur aménagement du territoire

## Actions en faveur de l'agriculture

- Jouer la carte « Versailles » avec une labellisation « Plaine de Versailles »
- Une boutique de producteurs de la Plaine de Versailles, plus spacieuse que la maison de la Plaine et bien située
- Continuer à promouvoir les producteurs locaux, et poursuivre l'encouragement aux circuits courts
- Trouver les moyens de sécuriser les revenus des agriculteurs, notamment lorsqu'ils expérimentent une nouvelle culture ou une nouvelle pratique
- Travailler sur les filières dans leur ensemble, l'aval (débouchés) mais aussi l'amont (ex : trouver et pouvoir faire réparer son matériel sur la Plaine)

## Action pour une meilleure prise en charge du patrimoine (1/2)

- Poursuivre la négociation politique en faveur du patrimoine : joindre un cahier des charges architectural au PLU, de vraies mesures de protection pour les ZNIEFF et autres milieux naturels
- Sensibiliser, communiquer, par tous les moyens (panneaux et signalétique, Internet, articles, ouvrages, colloques...) sur tous les sujets : histoire, ruralité, biodiversité, bons comportements à adopter, mesures de protections et labels...
- Actions en faveur de la biodiversité : remettre en place l'élevage ovin sur les prairies calcicoles, pentes de cours d'eau en végétation rase, arrêter la fauche systématique des bords de route...
- Reconnaissance, protection voire reconstitution de logiques patrimoniales autour du Château de Versailles : réseau hydraulique, portes et murs d'enceinte du Grand Parc, cinq allées formant la « main du Roi », dont l'allée de Villepreux. Reconnexion physique souvent souhaitée entre Versailles, Marly et la maison d'éducation de Mme de Maintenon. Sans oublier le retour des appellations historiques (certains estiment que l'EPV pourrait renommer le Grand Parc actuel « Petit Parc »).

## Action pour une meilleure prise en charge du patrimoine (2/2)

- Déconcentrer l'afflux touristique du Château de Versailles, en faisant comprendre que son emprise ne s'arrête pas aux limites administratives de l'EPV. Cela passe par de la communication, une ouverture des grilles (au fond du parc vers la Plaine, entre le domaine et l'arboretum de Chèvreloup mais aussi celle du Potager du Roi), et aussi, pour certains, un meilleur entretien du Potager du Roi voire de l'arboretum.
- Développer et encadrer le « tourisme vert », faire en sorte, par l'ouverture d'une boutique, de bistrots, d'indications pour aller à la rencontre des producteurs en vente directe, qu'il profite à tous.
- Des routes touristiques : « chemins de Versailles », routes des lavoirs, des châteaux de l'ouest parisien, des producteurs avec la Plaine de Montesson, le Plateau de Saclay et le Triangle Vert, sentier entre batteries militaires, route des monastères en vallée de Seine passant par l'abbaye d'Abbecourt...

# Actions pour un meilleur aménagement du territoire

- Organiser une meilleure mobilité sur la Plaine : militer pour une cadence accrue des trains de la ligne N, améliorer le maillage avec des bus plus réguliers
- Mener des réflexions pour remédier à l'engorgement routier de certains axes aux heures de pointe, qu'ils soient ouest/est (Paris – grande couronne) mais aussi nord/sud (liaison Mantes/Rambouillet causant une circulation importante dans certains villages, engorgement de Rennemoulin...
- Poursuivre et accélérer l'encouragement aux modes de circulation doux : mise en place de pistes cyclables
- Faire en sorte de revitaliser les centres-bourgs, d'y recréer de l'emploi, dans l'optique de reconstituer des noyaux locaux
- Organiser une meilleure efficacité énergétique (PCAET : plans climat – air – énergie territoriaux, mise en place intégrée de panneaux photovoltaïques, isolation des bâtiments sans porter atteinte aux qualités architecturales).

## Différents modes d'action proposés par les acteurs audités

- Un PNR (parc naturel régional)
- Une OGS (opération Grand Site)
- Un pays d'art et d'histoire
- Une réserve de biosphère
- Un élargissement des sites classés
- Un dispositif semblable à la ZPNAF (zone de protection naturelle, agricole et forestière) du plateau de Saclay
- Une combinaison de modes d'actions complémentaires

## Un PNR (1/3)

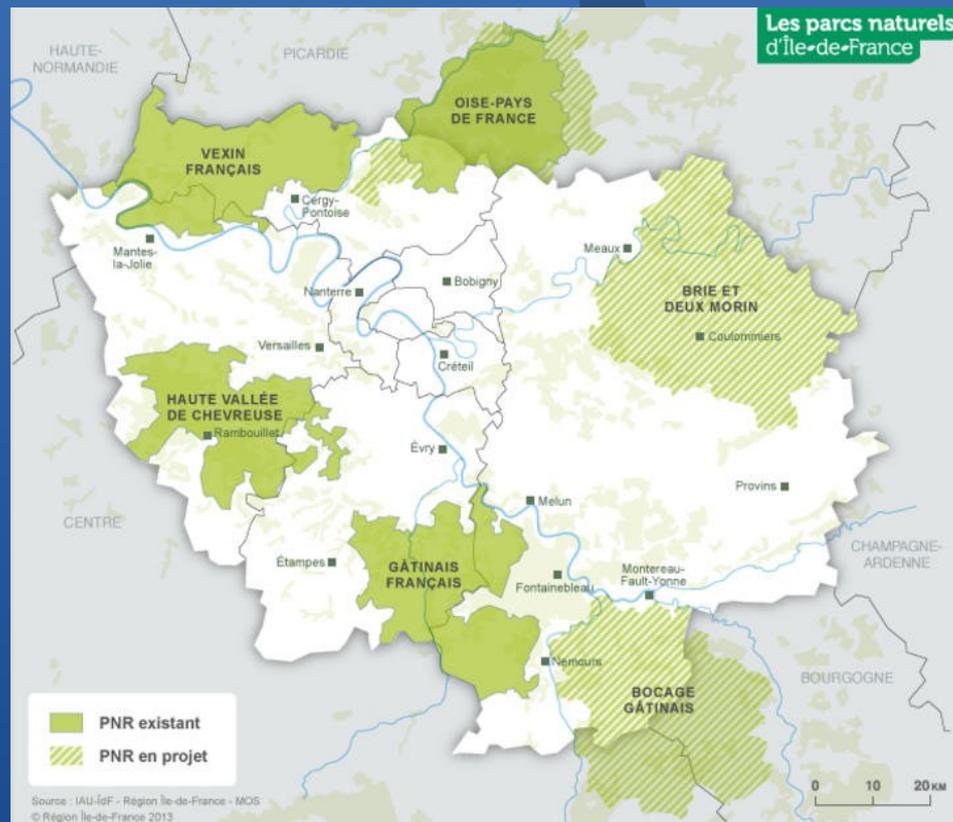
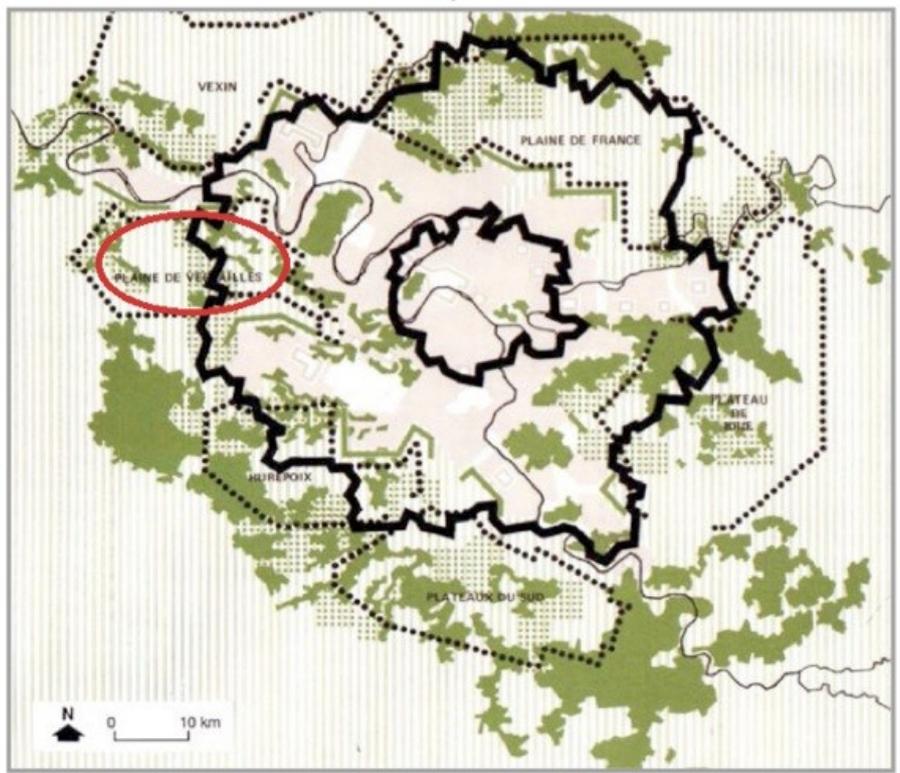
- Sites & Monuments et Yvelines Environnement ont travaillé sur cette idée. L'APPVPA l'a également proposée, mais l'a abandonnée car beaucoup d'agriculteurs craignaient des contraintes.
- Il s'agit d'un territoire de projets co-construits. Cela se concrétise par la rédaction d'une charte, au terme de laquelle les communes concernées sont libres d'adhérer ou non.
- Un grand nombre d'acteurs audités se déclare intéressé par cet outil permettant une gestion durable d'un territoire au patrimoine naturel, culturel et paysager digne d'intérêt. La transversalité de la charte, rédigée en concertation avec les acteurs concernés, séduit.
- Contrairement à un parc national, qui exclut l'homme de son cœur, le PNR se fonde sur le rapport homme/nature. Il ne s'agit pas de mettre un territoire « sous cloche » mais de promouvoir les dynamiques rurales, dont l'agriculture fait partie intégrante. C'est ainsi que les partisans du PNR rassurent les agriculteurs, en plus de mentionner la réussite du PNR du Vexin français, zone très agricole.

## Un PNR (2/3)

- Notion d'équilibre :
  - les quatre PNR franciliens reprennent tout ou partie des contours de quatre ZNE (zones naturelles d'équilibre), imaginées au début des années 1970 dans le but de préserver des espaces de respiration pour les citadins d'une agglomération parisienne qui s'étendait.
  - Dans le contexte du Grand Paris, la notion d'équilibre est plus que jamais d'actualité.
  - Un acteur évoque l'objectif de rééquilibrage démographique entre l'est et l'ouest de l'Île de France, à concilier avec la préservation du patrimoine et du caractère rural.
- Il pourrait contribuer au renforcement de l'identité, en redonnant un nom à un territoire très morcelé administrativement.
- Alors que certains déplorent la longueur de la procédure de labellisation PNR, d'autres la voient positivement en considérant qu'à partir du lancement, des dynamiques communes émergent.
- Certains peinent à anticiper l'intérêt de la Région pour un nouveau PNR, malgré ses objectifs d'une Île de France « ZAN (zéro artificialisation nette), ZEN (zéro émission nette) et zéro déchet.

# Un PNR (3/3)

## Les zones naturelles d'équilibre



Carte des zones naturelles d'équilibre (entourées en pointillés à gauche) au regard des parcs naturels régionaux franciliens. Seule la Plaine de Versailles n'est pas concernée, pour l'heure, par un PNR dont la charte est en vigueur ou en projet.

# Une opération Grand Site

- Cette démarche partenariale entre État, collectivités locales et agents des sites concernés est adaptée pour faire face à la fréquentation.
- Une OGS « parc des chasses » a déjà été proposée, et a été refusée à cause d'une taille insuffisante.
- Peut être, en cohérence avec les emprises du Château de Versailles, faudrait-il y ajouter la vallée de la Bièvre ?
- Il s'agirait pour certains d'un outil très adapté pour la récréation des allées, notamment celles de Saint-Cyr et de Maintenon, ce qui lierait l'Étoile Royale à la maison d'éducation de Madame de Maintenon d'une part, et au domaine de Marly d'autre part.

# Un pays d'art et d'histoire

- Label qui pourrait contribuer à la reconnaissance de l'emprise historique du Château de Versailles
- Trois délimitations peuvent émerger :
  - le Grand Parc
  - le Grand Parc, auquel on ajoute le domaine de Marly et le réseau hydraulique
  - un pays d'art et d'histoire autour du personnage de Louis XIV, incluant Versailles, Marly, Saint-Germain-en-Laye, le parc de Sceaux.

# Une réserve de biosphère

- Un « lieu d'apprentissage du développement durable » qui permettrait à la Plaine de Versailles d'être reconnue à l'international, et de pouvoir avoir des contacts partout dans le monde.
- Trois zones :
  - une ou des aire(s) centrale(s) strictement protégée(s)
  - une zone tampon destinée à « des pratiques écologiquement viables susceptibles de renforcer la recherche, le suivi, la formation et l'éducation scientifiques »
  - une aire de transition où des activités durables sont pratiquées

## Un dispositif semblable à la ZPNAF

- Il s'agit d'un dispositif unique, créé par la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris, rendant non urbanisable la zone concernée.

## Combinaison de modes d'actions complémentaires

- Site classé/OGS/PNR comme à Bibracte
- PNR/Pays d'art et d'histoire comme dans le Vexin français
- Réserve de biosphère/PNR comme dans le Gâtinais

## Chemin de changement (1/2)

- Un travail immédiat de sensibilisation quant à des notions (écosystème, biodiversité, patrimoine) et un enjeu de connaissance du patrimoine local
- Partir du commun (attachement au patrimoine, à la ruralité, au cadre de vie) pour réinstaurer les conditions d'un dialogue constructif susceptible de faire émerger une vision et un travail communs
- Partir d'un diagnostic complet des actions engagées, de sorte que tous les acteurs aient le même niveau d'informations.
- Un atelier des territoires, permettant à tous les acteurs de se rencontrer (l'APPVPA fonctionne sur ce principe mais ne fait pas l'unanimité)
- Étudier ce qui se fait ailleurs (initiatives isolées et labellisations) et voir dans quelle mesure cela serait profitable à la Plaine de Versailles.



## Critères d'évaluation de la réussite pour les acteurs audités

- Des résultats tangibles suite aux actions menées (reconnaissance du patrimoine, que l'audit patrimonial ne soit pas une étude supplémentaire qui ne débouche pas sur du concret)
- Une motivation constante des acteurs à construire ensemble
- Une conciliation trouvée entre préservation du patrimoine et vie locale. Que la découverte du territoire par des tiers lui soit bénéfique, de sorte qu'il ne devienne pas un « espace musée », et qu'il ne s'oriente pas vers une urbanisation déraisonnable lui faisant perdre son caractère.

# Analyse de l'auditeur

- Des modes d'actions proposés différents en fonction des diverses sensibilités et parcours des personnes auditées, mais des visions qui ne semblent en rien irréconciliables.
- Une possibilité de discuter à partir d'un attachement commun à la ruralité, à l'agriculture, au cadre de vie, à l'histoire.
- Partant de ce principe, tous les acteurs peuvent être invités autour de la table de sorte à imaginer, ensemble, le meilleur chemin possible pour la Plaine.
- La partie « actions » ici proposée peut être conçue comme une boîte à idées qui peut être débattue, et qui n'est pas exhaustive.

# Analyse globale de l'auditeur

- Les acteurs audités s'accordent sur les exceptionnelles qualités du territoire, les acteurs concernés et les problèmes.
- Ils partagent les craintes liées à l'urbanisation, dans le contexte du Grand Paris qui pourrait banaliser cette zone, et se retrouvent dans un espoir commun : une Plaine rurale et dynamique.
- Ils se retrouvent aussi en partie sur les actions à mettre en œuvre.
- A partir de ces très nombreux éléments en commun, une dynamique positive dans un cadre adapté devrait pouvoir être trouvée.
- L'esprit de finesse et de géométrie, ayant régné à Port-Royal des Champs avec Blaise Pascal, rejoindrait l'esprit de concorde, si cher au physiocrate François Quesnay, natif de Méré en lisière de la Plaine.

Merci pour votre attention !



Montainville et Chavenay

## Qualification des résultats de l'audit patrimonial

- Vous retrouvez-vous dans ce qui a été présenté ?
- Avez-vous des points à ajouter pour améliorer et/ou enrichir cette intégration ?
- La synthèse proposée de toutes les dimensions jouant sur le problème et ses voies de solution vous paraît-elle honnête et fiable ?